Ballots

BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2021

Le mot du Maire

Chères Balloçaises, Chers Balloçais

Madame, Monsieur

Pour cette année 2021, c'est avec plaisir que je vous adresse mes meilleurs vœux de bonheur et surtout de bonne santé pour vous, votre famille et tous vos proches.

Mais je ne peux pas commencer notre journal d'information locale sans parler du sujet qui a marqué l'année passée.

L'année 2020 qui s'achève, est une année que nous aurions envie d'oublier. Cette pandémie a bouleversé notre quotidien. Elle nous a fait souffrir. Mais comme dit le proverbe. « à quelque chose malheur est bon », elle nous a appris beaucoup sur notre résilience collective. L'entraide, la solidarité ne sont pas des mots vains dans notre village. Cette crise doit être une opportunité pour que le pire que nous avons traversé ensemble se transforme en un réel élan vers le meilleur.

Je souhaite encourager, soutenir, aider et remercier encore plus nos différents acteurs économiques locaux de l'industrie, de l'artisanat, du commerce et de l'agriculture. Tous frappés par cette crise économique et qui font toutefois preuve d'un dynamisme et d'un sens de l'innovation pour contrer ces difficultés générées par l'épidémie.

Je pense également aux jeunes et moins jeunes qui, contraints par l'isolement, n'ont pu partager, échanger et se rencontrer comme habituellement lors des fêtes et des différents évènements.

2020 fut l'année du renouvellement de notre municipalité, Vous avez su accorder votre confiance à notre nouveau conseil municipal dans des circonstances sanitaires particulières. Je vous en remercie.

Je remercie l'ensemble des élus du conseil municipal précédent pour le travail accompli au service de notre village : Barbara Gautun, Manuella Gaudin, Margot Rivière, Maryline Pottier, Nathalie Ory, Jean Yves Ferron et plus particulièrement Raymond Houdin pour un quart de siècle au service des Balloçaises et des Balloçais.

Je veux également féliciter les nouveaux élus pour leur motivation au service de Ballots. Notre volonté est de répondre à vos attentes, de vous faire participer aux grandes orientations que notre commune doit prendre.

Vous allez découvrir dans notre journal à travers une nouvelle présentation les faits, les projets, les chiffres et des informations sur notre commune et ces habitants.

Concernant les projets nous envisageons l'étude et le diagnostic de l'église et de l'école ainsi que la rénovation du théâtre ; et enfin la construction d'un club-house destiné aux écoles de football.

L'ensemble de la municipalité et des agents communaux sont à votre écoute et à votre service

Je remercie Ambroise Perrier qui a choisi une nouvelle orientation professionnelle après 7 ans à notre service.

Je vous présente mes vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de prospérité pour vous, vos familles et pour tous ceux qui vos sont chers.

Prenez soin de vous

François Guargual

Retrouvez les vœux de la municipalité via une petite vidéo sur youtube COVID oblige :

https://youtu.be/4CFDNEz49Xg

Le mot de la Sénatrice

Rien ne sera plus jamais comme avant...

Que cette année 2020 a été difficile! Certes aucune période n'est comparable à une autre, mais avouons-le, tous les événements que nous vivons actuellement sont tout autant inédits que violents.

Inédite et violente, cette épidémie qui frappe tous les continents, et qui questionne nos fragilités et nos capacités de résilience. Les décisions sont lourdes à prendre et pénibles à accepter. Qu'il est compliqué en effet de limiter la liberté dans un pays comme la France qui chérit plus que tout cette valeur ! Face à ce virus imprévisible, des mesures exceptionnelles ont été prises pour protéger la population et pour permettre à notre système de santé et ses professionnels de tenir. Certes, les décisions se sont parfois contredites et les masques, les tests, les équipements de protections ont manqué, montrant nos difficultés d'anticipation et de gestion de la crise. Mais rappelons néanmoins tous les mouvements de solidarité qui ont aussi témoigné du courage et de l'imagination de nos concitoyens.

Le plus dur reste certainement devant nous. Comment sortirons-nous de ces mois où l'économie, dans de nombreux domaines, a été mise entre parenthèses ? Comment pourrons-nous accompagner ces commerçants et ces chefs d'entreprise dont l'activité a été arrêtée ? Comment rendrons-nous espoir aux jeunes qui se retrouvent sur un marché du travail exsangue ? Trouverons-nous les ressources pour aider les plus fragiles ? Je veux croire à l'élan collectif et aux compétences individuelles.

Inédits et violents, comme ces attentats cruels qui frappent des femmes et des hommes au nom du fanatisme religieux. Il y a urgence à ce que les lois de la République s'imposent à ceux qui souhaiteraient voir un islam politique et radical régner sur notre pays. « La République indivisible n'admet aucune aventure séparatiste » déclarait le Président Macron, le 4 septembre dernier. C'est l'objet de la loi promise dans les prochains mois. Mais au-delà des mots et des projets de loi, il est indispensable que nous prenions avec une extrême fermeté les mesures qui s'imposent pour freiner les dérives sectaires qui gangrènent notre société et divisent les français. Soyez assurés qu'en ma qualité de parlementaire, je prendrai mes responsabilités pour lutter en conscience contre tout fanatisme.

Nous aspirons toutes et tous à des jours meilleurs et je souhaite de tout cœur que nos concitoyens retrouvent confiance et sérénité dans un pays apaisé. Rien ne sera plus jamais comme avant... si nous apprenons de nos faiblesses et si nous unissons nos forces !

Douce et belle année 2021 !

Elisabeth DOINEAU

Sénatrice de la Mayenne
Conseillère Départementale

Action sociale et services à la population

Par Maxime CHAUVIN

Enfance

Les effectifs d'enfants scolarisés sur notre commune sont stables.

212 enfants scolarisés à la rentrée de septembre 2020 :

École LEFIZELLIER
122 enfants

École ST ANTOINE
90 enfants

34% des enfants accueillis sont résidants de communes voisines.

En effet, la commune de Ballots offre tous les services nécessaires aux familles.

Restauration scolaire
12 123 repas servis En nette baisse—60%

ALSH site BALLOTS / CIAS
113 enfants différents sur les périodes des vacances 70 enfants différents les mercredis 15 730 h d'animation En progression

Accueil périscolaire
124 enfants 7 000 h d'accueil Nombre de bénéficiaires stable mais pour beaucoup moins d'horaires

Les services de restauration et d'accueil périscolaire ont été beaucoup moins fréquentés sur cette période 2020 suite au COVID avec les périodes de fermeture d'écoles et de confinement. Cette année a été difficile en terme d'organisation pour les agents avec des protocoles d'accueil très strictes. Nous tenons à les remercier pour leur adaptation.

Par contre l'accueil des enfants le mercredi et sur les périodes de vacances a été un véritable service pour les familles en activité professionnelle. Un accueil d'urgence a été mis en place lorsque les écoles étaient fermées.

Désormais, les enfants peuvent également être accueillis pendant les congés de Noël.

Argent de poche

Compte tenu de la crise sanitaire, les élus n'ont pas souhaité rassembler les jeunes sur la période estivale. Ainsi, seuls 2 jours en octobre ont été mis en place. 6 jeunes de Ballots ont ainsi été présents pour effectuer de petits travaux sur la commune.
Espérons reconduire cette action dans des conditions normales en 2021

Repas des aînés

Cette année , le repas des aînés n'a pas pu être organisé pour ne pas prendre de risque vis-à-vis du COVID. Par contre, la municipalité a offert un panier de Noël à **80** foyers où l'ensemble des occupants sont âgés de plus de 75 ans.

Maintien à domicile

Le portage de repas à domicile par les bénévoles a répondu à une réelle demande.

3907 Repas ont été livrés soit une augmentation de 18%.

Logements locatifs

La commune de Ballots offre une capacité de logements locatifs non négligeable pour accueillir de nouvelles familles.

Ainsi 23 logements du type 1 au type 5 sont actuellement présents.

Ces logements sont en propriété de la Commune ou de la Communauté de Communes pour certains ou directement en propriété de Mayenne Habitat pour d'autres. Ils sont répartis en centre bourg et dans les lotissements. Rue joseph Rivière, 2 appartements sont dédiés aux entreprises (dont les Ets Fonlupt) pour accueillir des stagiaires ou de nouveaux employés.

Dans tous les cas, la gestion est déléguée à Mayenne Habitat et les candidatures doivent être établies via internet => https://www.mayenne-habitat.fr/se-loger-en-mayenne/vous-recherchez-un-logement/les-demarches/ puis demande en ligne.

Une commission mensuelle a lieu à Mayenne Habitat avec divers représentants d'usagers pour affecter les logements. Les élus de la commune sont consultés pour donner leur avis.

Un projet est en cours de réflexion avec Mayenne Habitat pour construire de nouveaux logements à proximité de l' EHPAD.

Logements impasse de la Closeraie

Maxime CHAUVIN

Adjoint aux affaires sociales, économiques et services à la population

Finances

Equilibre Financier

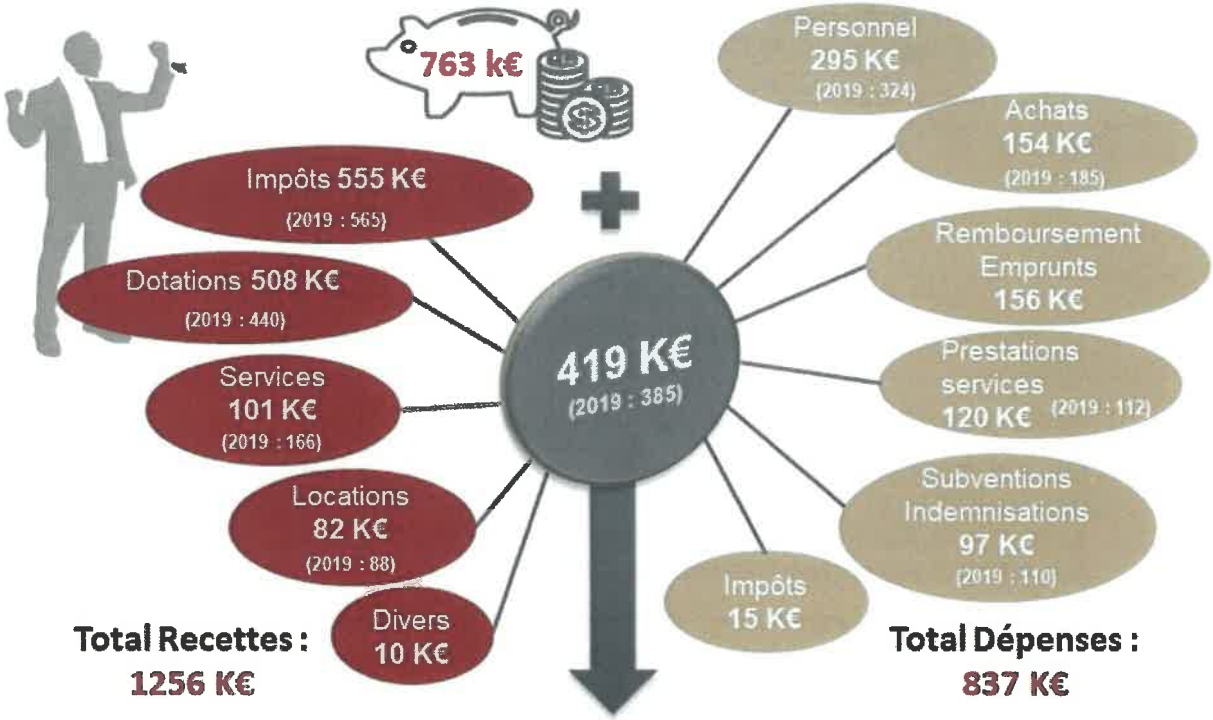

Les recettes moins les dépenses de gestion courante ont permis d'atteindre une source de revenu de 419 K€ pour financer les investissements à hauteur de 397 K€ présentés ci-dessous.

Les Investissements

	Dépenses	Recettes	Résultats
Petite Enfance : Mobilier / Ordinateur / Jeux	52		52 k€
Parc de Loisirs : Jeux	53	18	35 k€
Mobilier / Matériel et outillage	51		51 k€
Voirie (dont Route de Craon)	345	80	265 k€
Salle des Fêtes (Aménagement Parking)	34		34 k€
Adressage / Domotique Complexe / Divers	21	8	13 k€
Récupération TVA (sur investissement N-2) / Taxe Aménagement		53	-53 k€
Totaux :	**556 K€**	**159 K€**	**397K€**

La trésorerie de la commune reste saine et équilibrée à hauteur de 785k€. La baisse de 66k€ des recettes des prestations de services et des locations liées au COVID 19 sont compensées pour 31K€ par la baisse des achats de fonctionnement et pour 42k€ par une hausse des dotations de l'état.

2020, année de transition avec de nouvelles responsabilités, je tiens à remercier Raymond HOUDIN et Roselyne CHAUVIN de m'avoir formé pour la reprise des finances de la commune.

Alexia DALIFARD

Adjointe aux finances

Portrait Démographique et Conditions de Vie

Après une baisse de 206 habitants entre 1968 et 1999. Dans les années 2000 l'évolution de **la population a progressé de 23% entre 1999 et 2017** soit une progression de 245 habitants en 18 ans soit environ 13 individus par an.

Nous constatons que cette évolution est également présente sur la communauté de commune du Pays de Craon

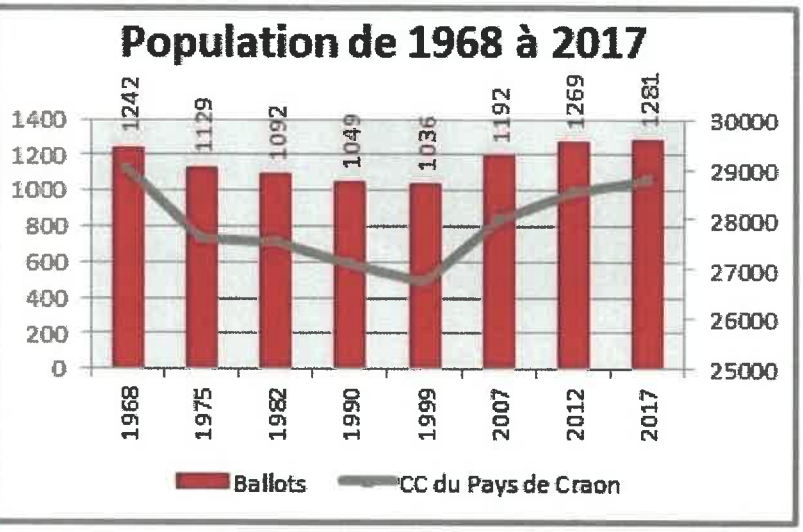

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitations principales

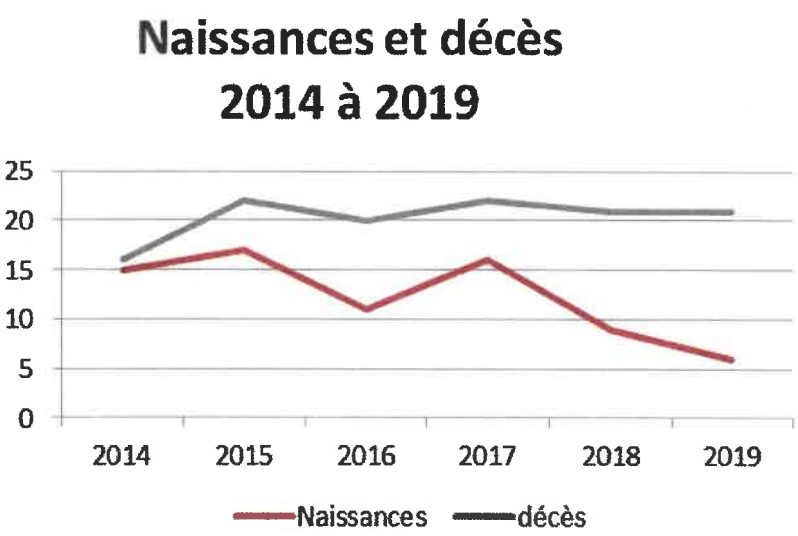

Depuis 2014, nous constatons un écart de plus en plus important entre les naissances et les décès après un équilibre de 15. La situation en 2019 est de **3,5 décès pour 1 naissance.** Sachant que malgré ce phénomène la population augmente ce qui signifie que **le solde migratoire** (Départs – arrivées) **compense le solde naturel** (naissances – décès)

Source : Insee, État civil

En 2017, les habitants de Ballots sont répartis pour **35% entre 0 et 29 ans** soit 457 personnes, contre **36% entre 30 et 59 ans** ce qui représente 468 personnes et 29% de 60 ans et plus soit 356 personnes

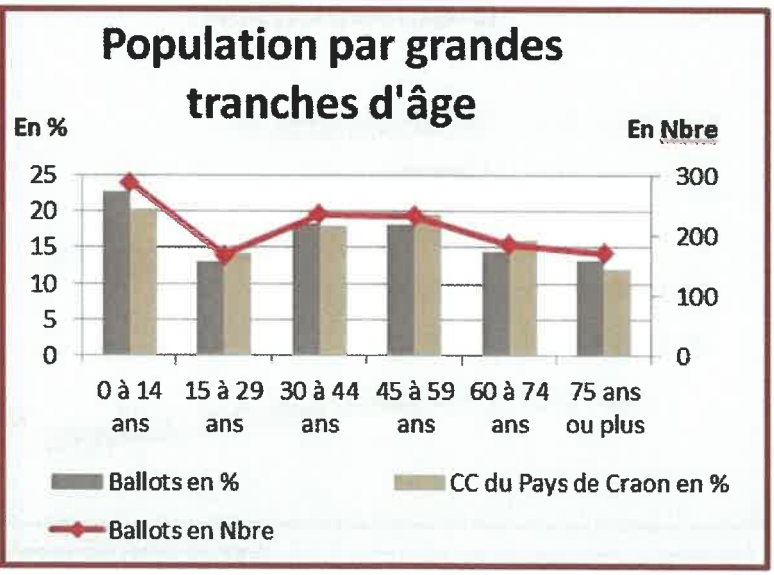

Source INSEE – RP2017

Ménages selon leur composition

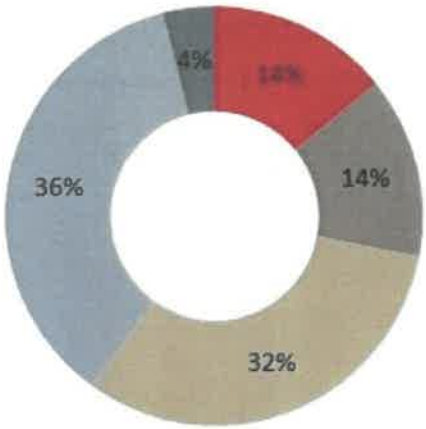

- hommes seuls
- femmes seules
- un couple sans enfant
- un couple avec enfant(s)
- une famille monoparentale

En 2017, sur 498 ménages **78% vivent en couple** (63% pour le pays de Craon) dont 36% avec des enfants contre **32%** des ménages en présence **d'un seul adulte** (37% pour le pays de Craon).

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2017

60% des logements en tant que résidence principale possèdent 5 **pièces ou plus** contre 54% dans le Pays de Craon.

26% possèdent **4 pièces** à l'identique du pays de Craon

Résidences principales selon le nombre de pièces

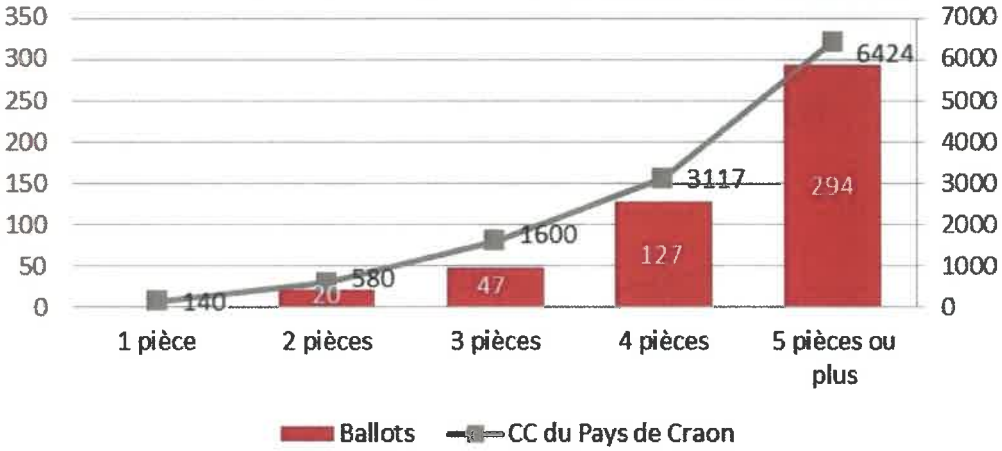

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2017

MAISON selon la période d'achèvement

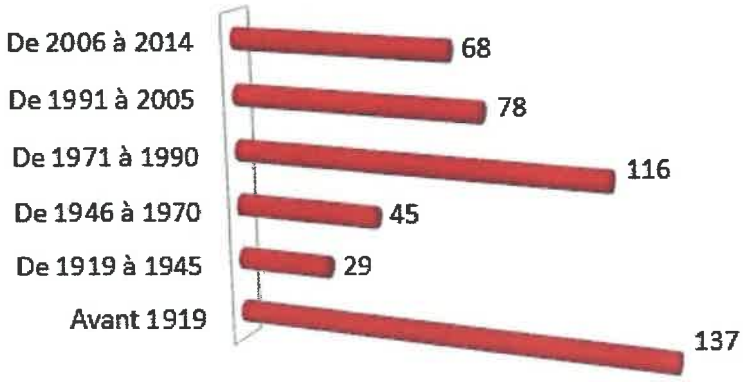

Sur notre commune de BALLOTS plus d' **un quart** (28%) **des résidences principales** ont **plus de 100 ans**. 25% ont entre 30 et 50 ans et 30% datent de – de 30 ans.

77% sont propriétaires de leur résidence principale.

59% des ménages restent dans leur logement + de 10 ans

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2017

ÉCONOMIE ET EMPLOI

Population de plus de 15 ans par type d'activité

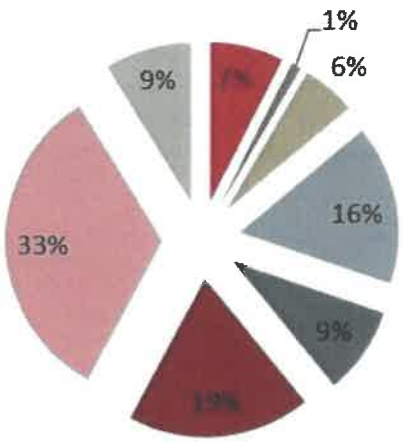

- Agriculteurs exploitants
- Artisans. commerçants. chefs entreprise
- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers
- Retraités
- Autres personnes sans activité professionnelle

En 2017, les actifs au nombre de 583 représentent 58 % des plus de 15 ans et 28% sont Employés ou ouvriers

Un tiers soit 334 habitants sont retraités

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2017

Évolution des créations d'établissements hors Agriculture

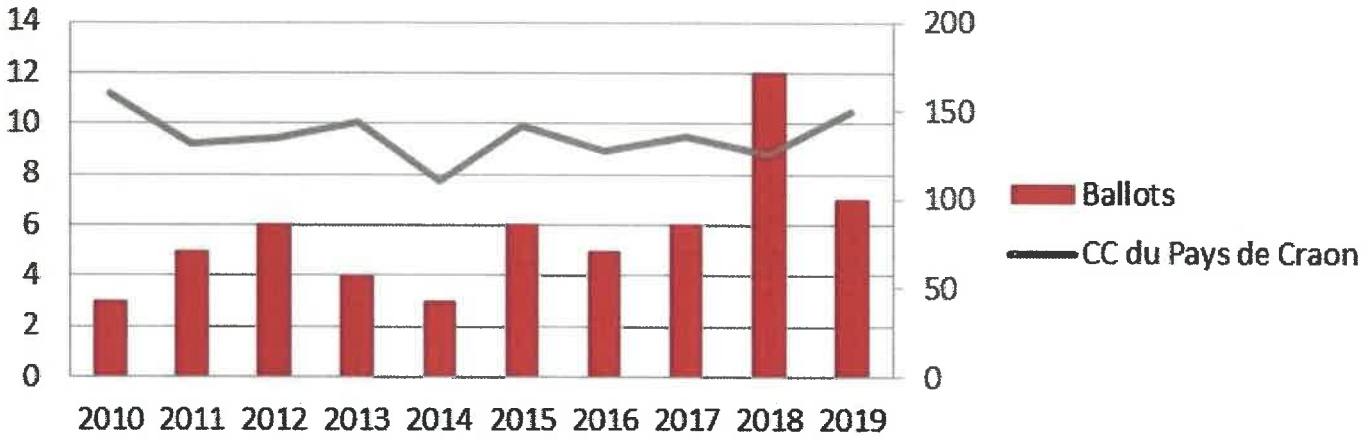

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (REE) - 2019

Établissements actifs par secteur d'activité

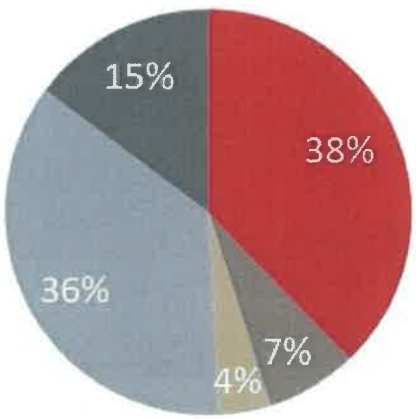

- Agriculture. sylviculture et pêche
- Industrie
- Construction
- Commerce. transport. services divers
- Administration publique. enseignement. santé. action sociale

Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) - 2015

Voirie—Urbanisme Par Christel JEGU

2020 : année des changements pour la route de Craon et son carrefour. Des mois de travaux qui ont certes entraîné de grosses perturbations pour la circulation, qui a dû être déviée, mais le résultat en valait bien la peine.
La place du commerce complètement relookée n'attend plus que son mobilier urbain, ses plantations et le cheval de l'association C'ballots pour devenir le lieu d'une belle convivialité; la route de Craon remaniée avec sa chaussée redessinée pour donner de la voie aux cyclistes; les feux revus et repositionnés pour maîtriser la circulation. Des travaux qui offrent au village un nouveau visage tellement plus accueillant!

Des travaux qui ont évidemment un coût
-Subvention: 114.390 € TTC (amende de police +DETR)
-Travaux Eurovia: 218.289 € TTC
-Travaux Solerum: 76.723 € TTC + radars 5.774 € TTC
-Bureau de contrôle: 2.803 € TTC
-Territoire Energie: 9.852 € TTC (éclairage public feux)

Beaucoup moins visibles car beaucoup moins impactants pour la circulation, des travaux dans un autre cœur du village ont cependant contribué à améliorer la qualité de vie. **Le chemin reliant le parking de la salle des fêtes au lotissement de la Barrière** a été traité en bi couches pour livrer un cheminement piétonnier sécurisé et confortable; Idem pour l'allée rejoignant l'EHPAD. **Le parking de la salle des fêtes** a, quant à lui, profité d'un nouveau revêtement tri-couches irréprochable; enfin l'éclairage de ce parking a eu le droit aux meilleurs soins.

Coûts de ces travaux
-Ets Chazé (bi couches Allée vers lotissement de La barrière): 8.917,44 €
-Ets Chazé (tri couches parking): 9.245,64 €
-Territoire Energie (éclairage public): 7.154,39 €
-Ets Chazé (bi couches allée vers EHPAD): 2.268 €
-Ets Lardeux La Selle Craonnaise (terrassement allée du parking): 2.343,63 €

Les enfants sont aussi les grands bénéficiaires de cette année 2020. Ils ont pu s'approprier des jeux tous beaux, tous neufs et très bien pensés.
Installés à l'école publique Lefizellier en avril et au parc des loisirs en septembre, ils ont aussi un coût:
-Ecole Lefizellier
Espace Créatic pour les rondins: 1.904,40 € TTC
Quali Cité pour la structure jeux: 6.762,91 € TTC
Jégu Terrassement : 1.597,80 € TTC
TOTAL : 10.265,11 € TTC

-Parc de loisirs
ID Environnement: 46.777,75 € TTC
Jégu Terrassement: 4.654,24 € TTC
TOTAL : 51.431,99 € TTC

-Espace Récréamôm
Quali Cité: 31.074 € TTC
Nerual (buts hand): 2.029,20 € TTC
Jégu Terrassement: 2.115,36 € TTC
TOTAL: 35.218,56 € TTC

Structure installée au parc de loisirs

Une subvention à hauteur de 20.000 € a été accordée par la DETR (Etat).
Pour les jeux à l'espace Récréamôm, Le CIAS a apporté sa contribution financière à hauteur de 50% du prix HT soit : 13.793 €.

Structure installée à l'espace Récréamôm

Enfin, les panneaux d'adressage se sont refait une beauté
-Signaux Girod pour les panneaux et les numéros: 12.009 € TTC

Pas en reste **la forêt communale** qui arbore deux nouveaux panneaux en bois évidemment! Et pour la somme de 1.258,63 € TTC

Projets 2021
L'implantation de nouveaux panneaux de signalisation dans le village, d'un mobilier urbain, de plantations et l'installation du cheval totem des rencontres 2019 des communes aux noms burlesques parachèveront ce travail de total relooking.
L'**étude** préalable à la restauration et à la mise en valeur de l'église Saint Martin de Ballots est lancée ainsi que celles pour la rénovation du théâtre et de la construction d'un club house au complexe sportif.

Christel JEGU

Adjoint à l'aménagement urbain
et aux bâtiments

Communication

Par Evelyne CLAEREBOUT

La municipalité encourage une communication interactive. Elle souhaite à cet effet développer ses outils qui permettent aux habitants de recevoir mais aussi d'émettre des informations.

Sa page Facebook, l'application intramuros sont des espaces d'échanges avec cependant des règles, des utilisations à maîtriser.

-Facebook : cette page est le lieu où chacun peut s'approprier les dernières nouvelles qui concernent la commune, et ce, quel que soit le sujet. C'est aussi le lieu où chacun peut réagir en complétant une info, en l'illustrant, en lui apportant une remarque, une critique. Chaque point de vue enrichit la discussion mais il faut toutefois veiller à intervenir avec le souci du respect d'autrui. On peut tout dire mais à condition de choisir son vocabulaire, on peut tout remettre en question mais ne jamais s'attaquer à une personne. Bref la critique est intéressante lorsqu'elle est constructive. Faire vivre cette page avec courtoisie relève des règles de la vie en société. Facebook s'annonce comme un réseau social, ne le laissons pas devenir un ring...

-IntraMuros: une application à charger absolument sur votre téléphone mobile. Elle livre toutes les informations municipales utiles voire indispensables. Services, journal, événements, découvrir sont les quatre onglets qui se distribuent les rôles.
Cette application vous permet de créer des alertes.

Exemple : vous constatez un objet sur la route et vous souhaitez informer les agents de la commune de ce danger, prenez une photo et envoyez la directement sur l'application via l'onglet ***services*** puis ***signaler***. Elle sera immédiatement envoyée sur la boite mail de la mairie.

Cette application vous tient au courant de toutes les modifications.

Exemple:
fermeture exceptionnelle de la mairie, collecte des ordures différée car jour férie, informations disponibles via l'onglet ***journal***.
Cette application vous renseigne aussi sur les services disponibles.

Exemple: déchèteries du pays de Craon, planning des ouvertures, informations disponibles via l'onglet ***services.***
Cette application recense aussi tous les lieux à visiter, à vivre via l'onglet ***découvrir***. Mais aussi les menus du restaurant scolaire dans ***services*** puis ***établissements scolaires*** (choisir son établissement) et enfin ***menus.***

Cette application est en fait un raccourci pour s'informer en un click sur tout ce qui concerne la vie sur le territoire de la commune et de toutes les communes abonnée à cet outil.

La presse locale: deux partenaires de choix

Ballots a la chance de compter deux titres de la presse locale pour assurer aux habitants une information objective: le quotidien **Ouest-France** et l'hebdomadaire **Le Haut-Anjou.** Deux titres qui ont chacun leur lectorat et qui loin de se faire concurrence offrent en fait une couverture complète car complémentaire de l'actualité sur le territoire. Quelle meilleur voie et voix pour un acteur local que la publication de son information dans les colonnes d'un journal ? Le lecteur d'un hebdomadaire ou d'un quotidien se trouvant en effet dans une démarche personnelle d'information, il s'appropriera ainsi pleinement le contenu d'un article car il a été relayé par un professionnel.

Tout acteur local: association, commerçant, ou toute personne qui détient une information qu'elle souhaite faire partager au plus grand nombre peut contacter directement les correspondantes :

ouest france

Delphine BILLARD

06.15.22.93.50

delphine.ballots@gmail.com

HAUTANJOU

Christine PAILLARD

06.85.89.20.35

philippe.paillard762@orange.fr

Evelyne CLAEREBOUT

Adjointe à la vie associative
et à la communication

Un grand merci à Nathalie ORY qui, durant ses 12 années de mandat, a su faire vivre la communication avec beaucoup de dynamisme. Je m'inscris complètement dans la continuité de son travail.

Les Commissions Communales

Élue le 15 mars, la nouvelle équipe municipale a officiellement été installée le 25 mai. Les conseillers ont alors procédé à l'élection du maire. Un scrutin à bulletin secret a désigné François QUARGNUL pour un troisième mandat à l'issue duquel la liste de quatre adjoints a été constituée.

Le maire représente l'Etat sous l'autorité directe du Préfet. Il représente la commune dans les cérémonies officielles mais aussi en justice en cas de litige engageant la responsabilité de la commune. Il est responsable de l'ordre public, il peut ainsi prendre des arrêtés municipaux. Il est chargé de l'état civil et organise les élections. Il prépare avec ses adjoints l'ordre du jour des conseils municipaux et exécute les délibérations votées par les élus. Pour certains dossiers, il dispose de pouvoirs indépendants du conseil municipal. Enfin, il dirige le personnel communal.

Les quatre adjoints ont vocation de remplacer le maire en cas d'empêchement de celui-ci, ex: célébration des mariages, état civil, comptabilité... Ils se répartissent les dossiers selon leurs spécialités. Ils animent leurs commissions au sein desquelles travaillent les conseillers et qui sont ouvertes aux citoyens lorsque ceux-ci possèdent des compétences utiles aux sujets traités.

Premier adjoint : Maxime CHAUVIN en charge des affaires sociales, de l'économie et des services à la population.

Deuxième adjointe : Alexia DALIFARD en charge des finances.

Troisième adjoint : Christel JÉGU: en charge de la voirie et des bâtiments communaux.

Quatrième adjointe : Evelyne CLAEREBOUT en charge de la communication et de la vie associative.

Finances Budget : Alexia DALIFARD—Flora BRETON

Ressources humaines : François QUARGNUL—Liliane MAILLERIE

Economie et développement durable : Maxime CHAUVIN—Mélanie SABIN—fabrice RIOTTOT

Aménagement urbain, bâtiments : Christel JEGU—Fabrice RIOTTOT—Flora BRETON—Gaël HOUDELINE—Ludovic PELTIER

(voirie, éclairage public, bâtiments, réseaux, lotissements, espaces verts, cimetière, PLU, accessibilité, sécurité, plan de sauvegarde communal)

Services à la population : Maxime CHAUVIN—Alexandre BOCHER—Mélanie SABIN—Céline BRIAND—Ludovic PELTIER

(santé, solidarité, enfance, écoles, restauration scolaire, jeunesse, transport scolaire)

Vie associative : Evelyne CLAEREBOUT—Céline BRIAND—Denis LOUAISIL

(Associations, sport, toute activité associative)

Communication : Evelyne CLAEREBOUT—Christine PAILLARD—Denis LOUAISIL

(Bulletin municipal, Ballots Infos, numérique, Facebook, Intramuros, presse)

Trombinoscope des élus

Le maire, les adjoints et les conseillers forment une équipe de travail au service des intérêts de la commune.

2020 dans le rétro

Au XXème siècle, 1920 avait lancé les années folles qui ont rimé avec liberté, créativité, festivités. Au XXI siècle, l'année 20 n'aura pas été franchement folichonne. Les souvenirs qu'elle nous laissera seront cependant vivaces car vraiment insolites.

Qui, en effet, aurait pu prévoir que sous le règne des nouvelles technologies s'inviterait **le confinement,** cette pratique des temps reculés. Qui aurait pu prévoir que **le masque** serait l'accessoire de toutes les sorties autorisées, que le **gel hydro-alcoolique** s'imposerait à toutes les entrées des lieux de vie, que le bonjour se ferait discret sans poignée de main et surtout sans bisou, que **le couvre-feu** abrégerait nos soirées... Les voyants même les plus médiatisés n'avaient donc rien vu venir. Décidément une drôle d'année qui a même chambouler les chiffres puisque cet an 20 évoquera toujours le **19**, l'indissociable épithète de la **COVID.**

Dates :

Janvier

Un premier mois plein d'espoir. Comme chaque année, nous avons adressé nos vœux les plus sincères à tous ce que l'on aime tous ceux que l'on affectionne.
Le 17: La municipalité n'a pas dérogé à la tradition, lors d'une cérémonie placée sous le signe du changement : élections, travaux devaient effectivement être les protagonistes de cet an 20 mais c'était sans compter avec le coronavirus qui a bien volé la vedette à tout le monde.

Mars
Le 2 : début des travaux route de Craon et place du commerce. Des mois difficiles s'annoncent pour la circulation qui sera immanquablement déviée.

Le 5: dernière réunion du conseil municipal sortant. 7 élus de cette équipe se lanceront dans une nouvelle aventure.
Le 15: élections municipales. La liste menée par François Quargnul, le maire sortant, est élue au premier tour.
Le 17: premier confinement. Tous nos déplacements sont placés sous haute surveillance et assortis d'une autorisation dérogatoire. La vie sociale est alors plongée dans un coma artificiel...

Avril: les nouveaux jeux sont inaugurés à l'école publique

Mai
Le 9: un violent orage accompagné de très fortes pluies frappe tout l'ouest de la France. Ballots n'est pas épargné, certains en ont fait les frais.
Le 8: distribution de masques lavables à tous les habitants de la commune. Des couples bénévoles se chargent d'apporter le précieux sésame à chaque domicile
Le 11: sortie de confinement. On se lâche, la vie sociale se réveille, on oublierait presque le virus, mais lui n'a pas dit son dernier mot, il veille en embuscade...
Le 15: installation du conseil municipal. François Quargnul est élu maire pour son troisième mandat. Quatre adjoints et dix conseillers forment l'équipe qui, pendant six ans, prendra en charge les affaires de la commune.
Le 30: deuxième distribution de masques.

Juillet-Août: Mayenne-Bashing. Nous battons des records de contamination donc d'audience mais nous devenons aussi les touristes indésirables. C'était sans compter sur notre bon sens mayennais qui nous a permis de nous organiser pour finalement maîtriser la crise, et même de devenir le bon exemple à suivre.

Septembre: une rentrée mi-figue mi-raisin. Les commerçants, les associations veulent croire à la reprise d'une activité certes sous surveillance mais sans interdits.
Remise de chantier de la route de Craon et de la place du commerce. Le village a changé de visage, ne reste plus qu'à peaufiner.

Octobre
Le 29: deuxième confinement. Les autorisations de sorties reprennent du service, les commerces sont fermés, les écoles restent cette fois ouvertes mais la vie sociale est à nouveau priée de dormir. Ce confinement bis sera plus dur à vivre notamment pour nos personnes âgées qui se sentent encore plus isolées.

Novembre : installation de trois hôtels à insectes fabriqués par les jeunes dans le cadre du dispositif argent de poche.

Le 20 : première distribution de masques lavables aux enfants à partir de 6 ans dans les 2 écoles. Elle sera suivie par une distribution en janvier de masques achetés auprès de l'entreprise Fonlupt.

Décembre
Le 12: un petit marché de noël se tient place du commerce. Merci aux commerçants qui ont ainsi apporté une note festive au village.

Le 15: allégement du confinement. Les commerces rouvrent mais hélas pas les restaurants ni les bars, instauration du couvre-feu national. Noël est sauvé mais en petit comité, la nuit de la Saint-Sylvestre est, elle, sacrifiée.
Le 22: la commune distribue un colis de Noël aux personnes de plus de 75 ans (pour les couples ayant 75 ans tous les 2).

Grâce à son savoir-faire d'exception FONLUPT tutoie le luxe

En 2022: FONLUPT fêtera ses 50 ans. Un grand anniversaire pour cet atelier de couture industriel qui travaille pour les plus grandes marques françaises, qui a su préserver et qui aujourd'hui pérennise un savoir-faire aussi exceptionnel que recherché: le travail du flou.

Parce qu'elles œuvrent à l'échelle industrielle, on les appelle mécaniciennes en confection, ces couturières d'excellence qui ont apprivoisé les matières fluides telles que la soie, l'organza, la mousseline, le satin. **"Le flou exige un savoir-faire très particulier car ces tissus se dérobent sous les doigts et il faut une technicité particulière"** explique la responsable des ressources humaines, Laura Anger. Et d'ajouter: **"3 à 5 ans d'expérience sont nécessaires pour devenir opérationnel(le)."** Cette précision pose évidemment la question de la formation. **"Très difficile en effet, nous devons assurer la transmission de ce savoir-faire en interne car seule une couturière experte en flou peut accompagner un(e) débutant(e)."** Heureusement l'entreprise compte des expertes puisque la moyenne d'ancienneté tourne autour de 15 ans et que **"la plus ancienne totalise 40 ans d'atelier."** Cela dit une seule personne est détachée pour assurer cette fonction de formatrice, **"Marie-Annick qui, avec ses 36 ans d'expérience, peut assurer la prise en main de nos matières et la montée en compétences."** Pour autant, Fonlupt fait aussi appel aux compétences extérieures pour recruter: **"Pôle-Emploi est notre partenaire qui nous permet de sélectionner les candidat(e)s qui portent les aptitudes à exercer ce métier. Ensuite, je reçois ces personnes en entretien afin de m'assurer de leur motivation et le leurs capacités à rejoindre l'équipe."**

Savoir-faire hyper pointus

Couper, modéliser, coudre, repasser: des étapes dans la confection que toutes les coutières connaissent mais qui, pour le prêt à porter de luxe, exigent un savoir-faire hyper pointu." **Pour nos clients du luxe, l'envers d'un vêtement doit être aussi soigné que l'endroit."** Un résultat qui ne s'obtient que grâce à des mains expertes, **"repasser le flou pour préparer le travail d'assemblage requiert une technique qui ne s'improvise pas idem pour le repassage en fin de fabrication. Pour la pose des boutons, des accessoires ou des griffes interviennent les 9 finisseuses main, ces couturières qui manient les points à la main avec une dextérité hors pair."** Ces savoir-faire experts s'acquièrent donc par spécialisation **"oui même si aujourd'hui nous orientons les mécanicien(ne)s en confection vers la polyvalence."**

Savoir-faire reconnu et labellisé

Les 76 salariés Fonlupt habitent pour la plupart autour de la commune. **"Si seules 11 personnes sont de Ballots même, les autres rayonnent entre Château-Gontier et Laval."** A souligner, la présence de la gente masculine certes timide mais remarquable dans un univers traditionnellement féminin, avec deux hommes à l'atelier. Aujourd'hui, on espère que ce métier, longtemps boudé, reprend enfin du galon. **"C'est vrai, l'engouement pour le travail manuel mais aussi pour le made in France nous porte sur le marché de l'emploi."** A ce propos, Fonlupt peut se prévaloir du label EPV (entreprise du patrimoine vivant): **"une marque de reconnaissance de l'Etat créé en 2005 pour distinguer des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence."** Une reconnaissance qui tisse aussi un avenir résolument prometteur, **"en nous confiant leur production nos clients fidèles savaient déjà qu'ils peuvent compter sur la qualité de notre travail. En tant que sous-traitants, nous satisfaisons depuis presque 50 ans, des demandes variées et précises pour lesquelles nous œuvrons selon un cahier des charges très exigeant. Nous travaillons avec les tissus, les accessoires de nos clients, nous fournissons juste le fil."** Au-delà de la distinction ce label national assure donc à Fonlupt une image de marque qui parle haut, fort et loin!

Pour conclure: des nouvelles sur l'agrandissement de l'entreprise sont attendues: **"il est prévu pour 2022. Nous avons dû le reporter car la situation sanitaire nous a lourdement touchés. Mais aujourd'hui, l'activité de nos clients repart vraiment. A noter que grâce à la fabrication de masques nous avons pu, dès la fin mars, relancer l'atelier qui d'ailleurs ne s'est pas arrêté lors du deuxième confinement."**

Finalement, le hasard fait très bien les choses car un agrandissement en 2022 date du cinquantième anniversaire, ça ressemble bien à un à un jubilé pour Fonlupt !

Un recrutement sur mesure

Pôle-Emploi mène pour l'entreprise Fonlupt des campagnes de recrutement en proposant un service "sur mesure". Coup de projecteur sur celle de novembre dernier

Première étape: l'information collective **"qui s'est déroulée, au sein de l'entreprise, le mardi 24 novembre "précise Laurence Coiffard"** chargée de recrutement Pôle-Emploi qui intervient ainsi sur toute le territoire de la Mayenne pour répondre aux attentes spécifiques des entreprises. **"Fonlupt a du mal à recruter et pourtant elle veut se développer. Il a donc fallu adapter notre action pour répondre à ses besoins en agissant sur trois volets : la formation, la sélection et l'accompagnement de la formation qui sera dispensée sur place."**

Deuxième étape: la sélection pour les 24 personnes qui se sont positionnées à l'issue de la journée d'information. Deux groupes de 12 candidates ont ainsi été reçues, le jeudi 26 et le lundi 30 novembre, à la salle des fêtes, afin de vérifier leurs aptitudes à rejoindre l'équipe Fonlupt. Deux journées intenses et techniques, **"nous avons effectivement proposé des exercices pratiques destinés à valider les cinq habiletés indispensables à ce métier de couturière pour le prêt à porter de luxe: respecter les normes et les consignes; exécuter avec dextérité; maintenir son attention dans la durée; s'adapter aux changements; se représenter un objet dans l'espace."** Comment s'organisent et s'analysent ces tests? **" Nous avons créé des exercices de simulation qui fonctionnent par analogie. Ces tests qui ont été étalonnés par des salariés Fonlupt, il y a deux ans, permettent aux candidats d'obtenir un nombre de points dont un minimum est requis pour être retenu."**

Troisième étape: la formation qui se déroulera, à partir de janvier, au sein de l'entreprise. **"Sur ce volet nous accompagnons les stagiaires qu'ils soient demandeurs d'emploi, en fin de contrat ou en reconversion afin de déployer les dispositifs d'aides financières nécessaires à leur parcours de formation."** L'entreprise, quant à elle, s'engage à proposer à chaque stagiaire un CDD de six mois renouvelable. **"L'intérêt pour elle comme pour Pôle Emploi étant de déboucher sur des emplois pérennes."**

Interventions de nos pompiers

Nous avons pu compter sur l'engagement indéfectible de nos 21 sapeurs-pompiers

LA COVID a évidemment dicté ses contraintes, Jérôme POTTIER, le chef de centre de la caserne de Ballots précise d'emblée: **"sur les recommandations de l'Etat-Major, nous avons dû adapter nos procédures pour vous porter secours dans les meilleures conditions possibles, autant pour les victimes que pour nous-mêmes afin de limiter les risques de propagation."** Il poursuit : **"cette pandémie a bouleversé les vies personnelles et professionnelles et a bien-sûr entraîné des conséquences sur notre activité de sapeur-pompier mais également sur la vie de la caserne."** Il regrette encore: **"Ce deuxième confinement nous a contraints à annuler notre cérémonie de la Sainte-Barbe, ce moment de partage privilégié avec nos élus locaux et la population."**

Pour autant, nous n'allons pas nous priver d'interroger le chef de notre centre de secours afin de mettre en musique l'année 2020.

-Quel a été le nombre d'interventions?
125 dont 36 incendies, 64 secours aux personnes, 11 accidents de la circulation, 14 diverses **contre 196 interventions en 2019**

-Une équipe stable?
Oui puisque nous pouvons toujours compter **sur 21 sapeurs-pompiers**, un effectif qui n'a pas bougé.

-Comment s'organise cette équipe de volontaires?
Un chef de centre: (moi-même) l'**adjudant-chef Jérôme POTTIER**
Un adjoint au chef de centre: **l'adjudant-chef François QUARGNUL**
Un responsable formation/pharmacie:
l'adjudant Jean-Michel BOUCHER
Un responsable prévision/prévention:
le sergent-chef Loïc ALLIOT
Un responsable technique/infrastructure:
le sergent-chef Frédéric VIOT
Un responsable sport: **le caporal-chef David Caillard**

-Des grades comme dans l'armée?
Nous sommes soldats du feu et nous avons aussi des promotions:
Le caporal Ludovic MOUNNIER a été nommé caporal-chef
Le caporal Ambroise PERRIER a été nommé caporal-chef
Victor QUARGNUL première classe a reçu la médaille échelon bronze pour ses 10 ans d'ancienneté.
Lenny MOREAU, après 4 années de jeune sapeur-pompier, a rejoint le rang et a été promu première classe. Il n'a que 17ans.

À gauche Ambroise PERRIER

À droite Ludovic MOUNIER

-A quel âge peut-on devenir pompier?
A partir de 16 ans et savoir nager. Chacun peut devenir sapeur-pompier, c'est la vocation qui compte.

-Et les femmes ?
Sandra SERVEAU, Nathanaëlle LEMOINE et Léa POTTIER font partie de l'équipe et sont tout aussi engagées sur le terrain.

-Des pompiers volontaires mais formés?
Oui nous avons des manœuvres régulières, des formations spécifiques mais cette année, cela aussi a été mis de côté.

-Comment s'organise une intervention?
La GIC (gestion individuelle centralisée), une plate-forme informatisée gère les **astreintes et les disponibilités.** Les astreintes s'étalent en semaine de 19 h à7 h, le week-end de 19 h le vendredi à 7 h le lundi. Pour le reste du temps, chaque pompier indique ses disponibilités au jour le jour et grâce à cet outil d'information en temps réel, le CTA-CODIS (centre de traitement de l'alerte et centre opérationnel départemental d'incendie et de secours) est à même de déclencher une équipe d'intervention. Et, si toutefois nous n'avons pas assez de disponibilités recensées, c'est un centre de proximité qui sera déclenché à notre place. Grâce à ce dispositif, Il n'y aucune perte de temps dans l'alerte.

-Quel avenir pour la caserne?
Côté humain: nous avons de l'espoir puisqu'à l'issue de la matinée de tests de recrutement des jeunes sapeurs-pompiers, qui s'est déroulée en août à Renazé, deux jeunes Balloçais ont été retenus: **Alexander KUMACEVS-ELUARD et Léo MOREAU.**
Côté casernement: nous allons déménager car le SDIS a décidé un regroupement avec les centres **de Cuillé et de Fontaine-Couverte** et créé une nouvelle caserne implantée à **Laubrières** où le terrain vient d'être viabilisé. Nous rejoindrons donc cette future caserne avec l'effectif au complet, je l'espère !

-Un message pour conclure?
Après 9 ans au sein de notre centre de secours, nous remercions **Aymeric AUBRIE** qui vient, suite à son déménagement, de rejoindre le centre de secours de Renazé. Nous lui souhaitons bon vent !

Je tiens à rendre hommage **aux 21 femmes et hommes** de notre centre de secours pour leur dévouement tout au long de cette année particulière.

La municipalité, les habitants de la commune ne peuvent que s'associer à ce coup de chapeau si mérité et remercier le courage et la disponibilité sans faille de ces 21 sapeurs-pompiers.

L'agriculture, une activité économique essentielle pour la commune

66 Chefs d'exploitation

Age moyen : 48 ans

39 Exploitations agricoles

Surface agricole totale : 2650 ha
Surface moyenne par exploitation : 63,1 ha

Productions dominantes des exploitations

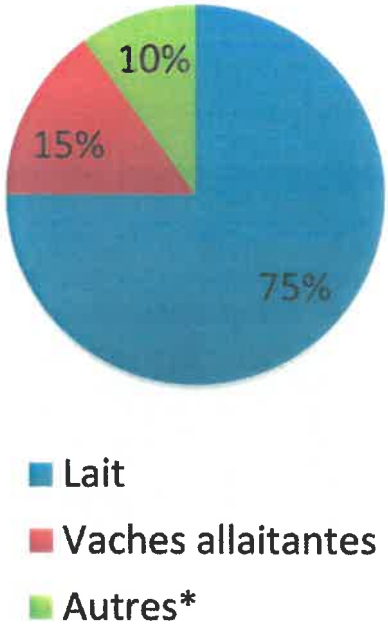

Statut des exploitations

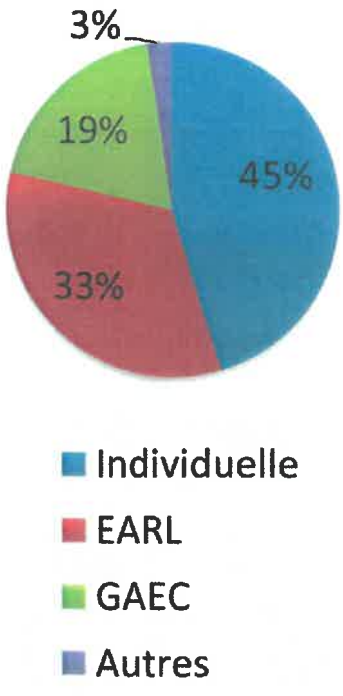

*Autres productions dominantes : équins, porcs, veaux de boucherie, production cidricole

Source : Base de données Chambre d'agriculture de la Mayenne, 2016

Compte tenu des difficultés liées aux filières et aux exigences en terme de travail , les ateliers d'élevage bovins (lait et viande) sont en diminution et les structures sociétaires progressent.

De nombreuses exploitations seront à transmettre dans les années à venir.

LPS balayage

Tel : 02 43 37 33 14
Mail : contact@lps-balayage.fr

CALENDRIER DE BALAYAGE 2021

Client : **Ballots**

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Samedi	2											
Dimanche	3				2			1				
Lundi	4	1	1		3			2			1	
Mardi	5	2	2		4	1		3			2	
Mercredi	6	3	3		5	2		4	1		3	1
Jeudi	7	4	4	1	6	3	1	5	2		4	2
Vendredi	8	5	5	2	7	4	2	6	3	1	5	3
Samedi	9	6	6	3		5	3	7	4	2	6	4
Dimanche	10	7	7	4	9	6	4	8	5	3	7	5
Lundi	11	8	8	5	10	7	5	9	6	4	8	6
Mardi	12	9	9	6	11	8	6	10	7	5	9	7
Mercredi	13	10	10	7	12	9	7	11	8	6	10	8
Jeudi	14	11	11	8	13	10	8	12	9	7	11	9
Vendredi	15	12	12	9	14	11	9	13	10	8	12	10
Samedi	16	13	13	10	15	12	10		11	9	13	11
Dimanche	17	14	14	11	16	13	11	15	12	10	14	12
Lundi	18	15	15	12	17	14	12	16	13	11	15	13
Mardi	19	16	16	13	18	15	13	17	14	12	16	14
Mercredi	20	17	17	14	19	16	14	18	15	13	17	15
Jeudi	21	18	18	15	20	17	15	19	16	14	18	16
Vendredi	22	19	19	16	21	18	16	20	17	15	19	17
Samedi	23	20	20	17	22	19	17	21	18	16	20	18
Dimanche	24	21	21	18	23	20	18	22	19	17	21	19
Lundi	25	22	22	19	24	21	19	23	20	18	22	20
Mardi	26	23	23	20	25	22	20	24	21	19	23	21
Mercredi	27	24	24	21	26	23	21	25	22	20	24	22
Jeudi	28	25	25	22	27	24	22	26	23	21	25	23
Vendredi	29	26	26	23	28	25	23	27	24	22	26	24
Samedi	30	27	27	24	29	26	24	28	25	23	27	
Dimanche	31	28	28	25	30	27	25	29	26	24	28	26
Lundi			29	26	31	28	26	30	27	25	29	27
Mardi			30	27		29	27	31	28	26	30	28
Mercredi			31	28		30	28		29	27		29
Jeudi				29			29		30	28		30
Vendredi				30			30			29		31
Samedi							31			30		
Dimanche							32			31		

Ballots J | Ballots R | **Ballots B**

Edité le 16/12/2020

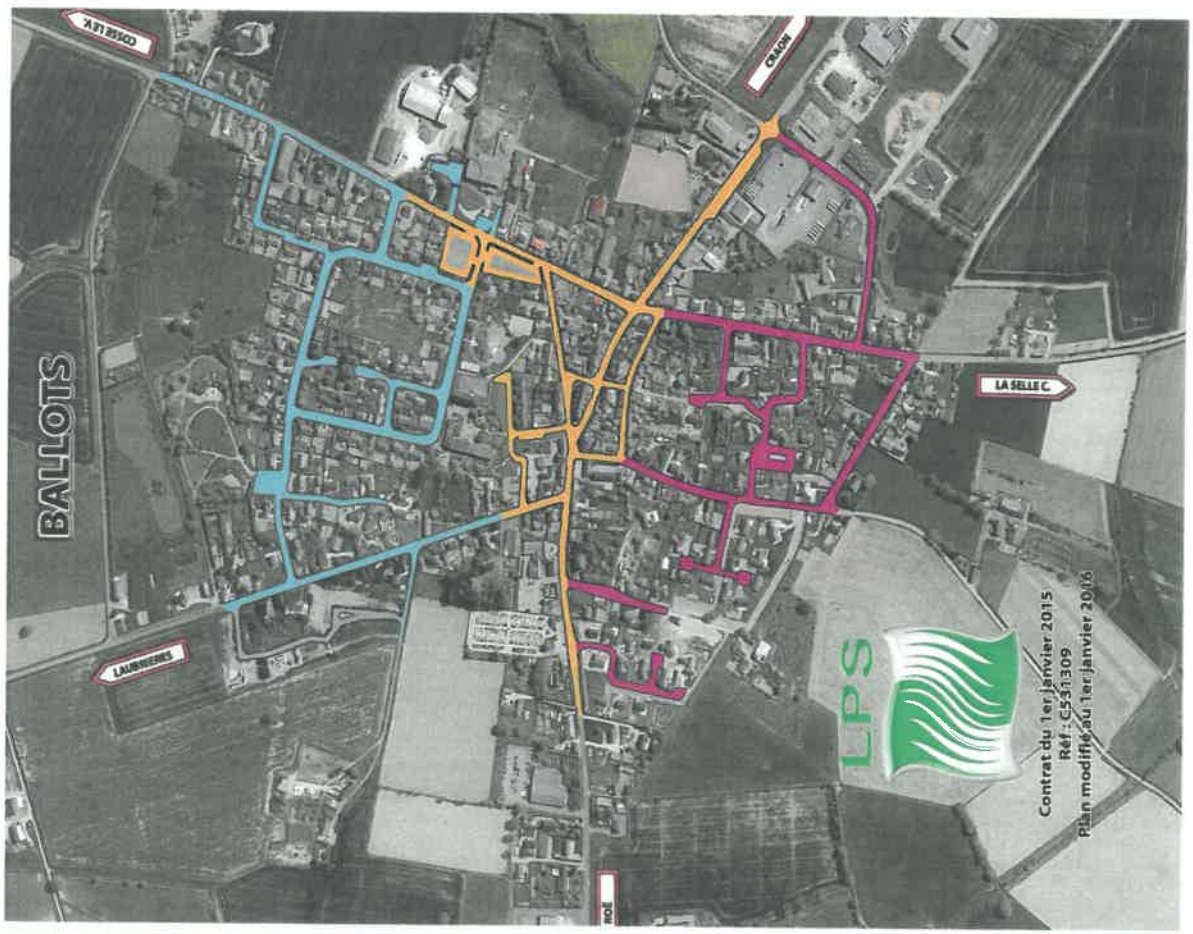

État civil 2020

9 naissances

4 PACS

4 mariages

26 décès

La Mairie de Ballots est désormais engagée dans la démarche de conformité au Règlement Général relatif à la Protection des Données (RGPD), entré en vigueur le 25 mai 2018.

Afin de respecter vos données personnelles, il est désormais impératif de recueillir votre autorisation pour une diffusion municipale.

Vous pourrez trouver des formulaires d'autorisation en mairie ou l'effectuer lors du prochain dépôt d'acte d'état civil.

Elections

Depuis le 1er janvier 2019, vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale en ligne via le site internet www.service-public.fr ou en mairie avec les pièces suivantes : justificatif d'identité et de domicile avec le cerfa 12669*02 disponible en ligne ou en mairie.

Rappel élections départementales et régionales en juin 2021

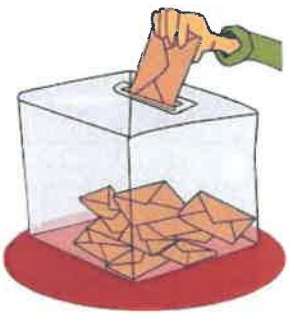

Services administratifs

Nouveaux habitants :

Vous êtes invités à vous présenter en mairie avec votre livret de famille. Un petit livret présentant la commune et ses services vous sera remis.

Carte nationale d'identité et passeport :

Pour obtenir ces papiers, il faut vous rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil, les habitants de Ballots peuvent ainsi aller à Craon, Château-Gontier, Laval, Saint-Berthevin....

Vous pouvez aussi faire une pré-demande sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS) : www.ants.fr

Jury d'assises, qu'est ce que c'est :

Tous les ans, le maire tire au sort sur la liste électorale de sa commune le nom des citoyens. Cette liste est envoyée à la Cour d'Assises. Une commission spéciale tirera au sort le nom de jurés. Les personnes retenues sont obligées de siéger. Les jurés ont des obligations et peuvent percevoir des indemnités.

Urbanisme :

En fonction de votre projet, il faut déposer soit une demande préalable de travaux soit un permis de construire.

Une déclaration préalable de travaux est suffisante pour les petits travaux de construction et de rénovation. Elle est obligatoire dès qu'on modifie l'aspect extérieur de l'habitation (abri de jardin ou dépendance de moins de 20 m² ou changement de menuiseries....).

Il faudra un permis de construire pour toute nouvelle construction sur un terrain nu ou pour toute création supérieure à 20m². Par contre si la construction nouvelle touche l'habitation principale le seuil de 20m² passe à 40 m² car la commune de Ballots est couverte par un plan local d'urbanisme (PLU) ainsi vous souhaitez faire, par exemple, une véranda de 28 m², il suffira de déposer une déclaration de travaux. Par contre vous voulez faire une dépendance de 30 m² qui ne touche pas l'habitation principale, il faudra bien dans ce cas là un permis de construire.

Retrouvez tous les cerfa sur le site www.servie-public.fr ou en mairie. N'hésitez pas à venir vous renseigner auprès du secrétariat de mairie.

Les dossiers seront à déposer en mairie avec plans et photos.

Permanences de la Mairie

Téléphone : 02.43.06.52.08 Adresse mail : mairie@ballots.fr

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MAIRIE	9h00—12h30 14h00—18h00	09h00- 12h30	9h00—12h30 14h00—18h00	9h00—12h30 14h00—18h00	9h00—12h30 14h00—17h00	FERMÉ
AGENCE POSTALE	9h00—12h00 14h00—17h00	9h00—12h00	9h00—12h00 14h00—17h00	9h00—12h00	9h00—12h00 14h00—15h00	FERMÉ
DÉCHETTERIE 02.43.06.62.40	FERMÉ	13H30—17H30	FERMÉ	9H00—12H00	FERMÉ	9H00—12H00 13H30—17H00
M.QUARGNUL	Prendre rendez-vous près du secrétariat de la mairie					
Assistante du service social	L' assistante sociale tient des permanences à la mairie. Les permanences se font sur rendez-vous pris auprès de l'antenne solidarité de Craon au 02.43.09.17.80.					

Bruit de voisinage

Les bruits de voisinage sont liés au comportement de chacun de vous, aux objets, appareils ou outils que nous utilisons, ou aux animaux dont nous avons la garde.

Dès lors qu'ils sont émis aux heures de repos, de façon répétée ou intense, les bruits peuvent porter atteinte au droit à la tranquillité de nos voisins.

Il est ainsi important que chacun de nous fasse appel sinon à son civisme du moins à sa courtoisie, afin d'éviter des conflits de voisinage inutiles.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon et pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que:

- **Les jours ouvrables** : 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- **Les samedis et mercredis** : 9h à 12h et 15h à 19h
- **Les dimanches et jours fériés** : 10h à 12h

Recensement militaire

Chaque jeune garçon ou fille doit se faire recenser à la mairie de son domicile.

La période légale de recensement débute le jour anniversaire des 16 ans et se termine à la fin du troisième mois suivant.

Exemple : un jeune né le 20 mars 2005 peut se faire recenser à partir du 20 mars 2021 jusqu'au 30 juin 2021.

Suite au recensement, le jeune sera convoqué pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC), en général l'année des 17 ans. Il sera également inscrit automatiquement sur les listes électorales à ses 18 ans.

Eau

Si vous rencontrez des soucis au niveau du réseau d'eau potable, de bouche d'incendie ou autres, contactez le 02.43.06.14.03, un numéro de téléphone d'astreinte vous sera communiqué.

Infos pratiques

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE - ESPACE RÉCRÉAMÔM - 8 ROUTE DE COSSÉ

Tel : 02.43.06.54.41 / 06.08.34.24.97
Horaires : 07h30 — 09h00 / 16h30 — 19h00

Inscription sur le portail : familles.paysdecraon.fr

RESTAURATION SCOLAIRE

Tel : 02.43.12.29.01 (ligne spéciale à la mairie avec répondeur, laissez votre message)

PÔLE SANTÉ - 1 RUE DE LA CLOSERAIE

Tel : 02.43.07.88.17 : Médecin Dr COSSON (cabinet fermé le mercredi)
Tel : 06.01.71.38.44 : cabinet infirmier
Permanences infirmières : tous les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 9h30

SANTÉ

Cabinet dentaire — Mme BLANGONET — 12 rue de Paris — 02.43.06.63.37
Pharmacie— M. et Mme EVRARD — 9 rue Nationale— 02.43.06.52.23
Naturopathe — M. PICARD DESTELAN — Chemin du Claray — 02.43.06.67.14
Somatopathe — M. GODARD (méthode Poyet) — 91 chemin de la Grande Cossumbre — 06.24.19.98.87
Taxi Gaigner — 02.43.06.67.63
Taxi Barrais — 02.43.06.98.11

NUMÉRO D'URGENCE MÉDECIN - 116 117

En cas d'urgence de nuit de 20h00 à 08h00 et le week-end du samedi 12h00 au lundi 08h00 et jours fériés, contacter le médecin de garde au numéro ci-dessus.
N'utilisez le 15 qu'en cas d'urgence vitale !

EHPAD (ÉTABLISSEMENT POUR PERSONNES AGÉES DÉPENDANTES) - 3 RUE DE LA CLOSERAIE

Contact au 02.43.06.65.76
Adresse mail : secretariat.mr.ballots@orange.fr

FAMILLE D'ACCUEIL POUR PERSONNES AGÉES ET ADULTES HANDICAPÉS

Mme BOUCHERIE Virginie 81 chemin de la Besnardière à Ballots
Tel : 02.43.07.28.66 ou 07.51.66.29.85

ADMR - SERVICES À DOMICILE - 13 RUE NATIONALE

Contact au 02.43.09.03.87
Adresse mail : ballots.admr53@orange.fr

Permanences le **mardi** de 13h45 à 16h15, le **jeudi** de 14h30 à 16h et le **vendredi** de 15h45 à 17h15

DIVERS TARIFS

Location salle des fêtes

A partir du 1er janvier 2021. Précision : tous ces tarifs sont majorés de 50% pour les utilisateurs hors commune.

		Salle 240 m² (cuisine, podium, sono, vaisselle et lave-vaisselle)	Petite salle 140m² (cuisine, vaisselle et lave-vaisselle)
PARTICULIERS	Forfait 2j (8h à 20h)	362 €	260 €
	Forfait veille (14h) ou lendemain (20h)	76 €	76 €
	Forfait 1j en semaine	183 €	122 €
	Vin d'honneur	183 €	122 €
	Majoration 31 décembre	100 €	100 €
	Vaisselle hors loc. salle	0.50 € le couvert	
	Caution (particuliers et association)	500 €	

Une attestation d'assurance responsabilité civile est désormais demandée à chaque réservation ainsi qu'un acompte de 25%.

		Salle des fêtes (pour les we)	Salle du Conseil (pour réunion)	Petite Salle (pour réunion)	Hall complexe (pour réunion)
ASSOCIATIONS	Associations locales	1ère gratuite 92€ / loc pour la grande salle et 61 € pour la petite	gratuit	gratuit	gratuit
	Entreprises locales	*Cf location salle des particuliers*	1ère gratuite 7€ / location	1ère gratuite 3 € / location	30 €
	Association hors commune ou entreprises (lucratif ou non)	*Cf location salle des particuliers*	Pas de gratuité 30€ / location	Pas de gratuité 15 € / location	30 €

Salle de théâtre

Pas de location autorisée en 2021 en raison d'une programmation de travaux

La gratuité pour l'ensemble des locations n'est pas cumulable

Tarification accueil périscolaire au 01/01/2021

Quotient familial	< 830	830 à 957	> 957
TARIFS	2.36€ / heure	2.40€ / heure	2.46€ / heure

Restaurant scolaire municipal

Les tarifs ne changent pas pour janvier 2021, ils seront revus par la Conseil Municipal à partir de février 2021.
RAPPEL : En cas de non-inscription des familles sur le portail « familles.paysdecraon » (inscription obligatoire), une majoration de 20% sera appliquée sur les tarifs des différents services.

Tentes de réception

Associations locales : 44 € (1ère gratuite) pour le barnum 60 m² et 22 € (1ère gratuite) pour les 3 petits barnums 9m²
Particuliers et entreprises de Ballots : 87 € le grand et 43.50 € les 3 petits .
Associations et particuliers hors commune : 163 € le grand et 81.50 € les 3 petits
Transport : 20 € sur Ballots.
Hors commune : 20 € + 1 € du km.
Caution : 500 €
Pénalité journalière en cas de retard lors du retour : 31.50 €

Columbarium

A compter du 1er janvier 2021
331 € pour 15 ans et 580 € pour 30 ans, renouvelable.

Cavurne

257 € pour 15 ans et 412 € pour 30 ans, renouvelable.

Cimetière

A compter du 1er Janvier 2021
Tarif concession : 56 € les 2 m² pour 15 ans et 112 € les 2 m² pour 30 ans, renouvelable.

Jardin du souvenir

36 € par urne dispersée.

Travaux avec le matériel communal

Tarif horaire : 68€ uniquement sur l'espace public
Rappel : Le déplacement (aller sur le chantier et retour à l'atelier) est compté dans le temps de travail et facturé au minimum une heure.

Tarif gardiennage au chenil

Tarif journalier : 5€

Les associations

Sport

- **AVOBAL** (Volley-ball) | M. KLUS Jany | BALLOTS | 02.43.06.94.65
- **Ballots se défoule** (course à pied)| M. MEGNEGNEAU Jean-Louis | 02.43.09.30.84| jl.megnegneau@wanadoo.fr
- **Le Bonheur du geste** | Mme KINDELBERGER | 06.84.81.93.71 | manuella.kindel@gmail.com
- **Handball'ots** | M. DOLIGER Sylvain | BALLOTS| s.doliger@gmail.com
- **Retraite sportive**| M. BOITEAUX Claude | BALLOTS | 09.52.40.81.63 | rspaysdecraon@gmail.com
- **Section Gym** | Mme GRIMAULT Laurence | 02.43.07.60.75 | sectiongym.ballots1@orange.fr
- **Section de tennis Badminton Loisirs** | M. GOUHIER Stéphane | BALLOTS | 02.43.06.03.51
- **USB** (Union Sportive de Ballots foot) | M. DION Hubert | BALLOTS | 02.43.06.95.22 | 548732@liguedumaine.fr

En 2020 nous avons accueilli une nouvelle association sportive consacrée au **handball.**
En 2021 le basket pourrait encore enrichir l'offre sportive sur la commune. Certains s'en souviennent : ce sport avait très bien fonctionné jusqu'en 2001 ! Mais rien depuis maintenant 20 ans...
Le fédération départementale propose d'aider à la relance de ce sport, la commune est quant à elle prête à investir des moyens financiers mais elle souhaite qu'une véritable dynamique accompagne ce projet. **Toutes les personnes intéressées et prêtes à s'engager dans ce projet sont invitées à contacter la mairie ou l'adjointe en charge de la vie associative.**

Loisirs et détente

- **Les Amis du Bal** | M. MAUGENDRE Joël | BALLOTS | 02.43.12.25.66
- **Les Amis du Plan d'eau** | M. ELUARD Didier | BALLOTS
- **C'Ballots** (communes aux noms burlesques) | Mme BOURGEOLET Michèle | cballots@gmail.com
- **Comité des Fêtes** | M. JEUDY Fernand | BALLOTS | 02.43.06.52.91 | solangelamy@hotmail.fr
- **Générations Mouvement** (club retraités) | M. MAUGENDRE Joël | BALLOTS | 02.43.12.25.66
- **Les Etincelles** (Majorettes) | M. VELE Daniel | 02.43.06.59.31 | mnglesetincelles@gmail.com
- **La Flamme** (Troupe de théâtre) | Mme KULIK Marie-Gabrielle | BALLOTS | 02.43.06.54.91

Scolaire

- **APEL** | M SABIN Sylvain | Ecole Saint Antoine | BALLOTS
- **OGEC** | Mme LEMOINE Laètitia | Ecole Saint Antoine | BALLOTS
- **Amicale Laïque** | M. LOCHIN Ludovic | Ecole Alphonse Lefizellier | BALLOTS

Autres

- **Amicale des Anciens AFN** — M. BOULAY Fernand — 1 rue Nationale — BALLOTS — 02.43.06.62.27
- **Association Bonheur et Sourire** — Mme MEZIERE et M MOUNIER - EHPAD - BALLOTS - 02.43.06.65.76
- **ADMR** - Mme KULIK Marie-Gabrielle - 13 rue Nationale - 02.43.09.03.87 — ballots.admr53@orange.fr
- **Amicale des Sapeurs Pompiers** - M. MOUNIER Ludovic - 4 route de Laubrières - BALLOTS - 02.43.07.69.02
- **Association Cyril Louaisil** - Mme LOUAISIL Annick - 9 rue de Touraine - BALLOTS - 02.43.06.67.18
- **Association pour la sauvegarde du patrimoine de Ballots** - M LOUAISIL Eric - mairie - 02.43.06.52.08
- **Caisse locale Groupama** - M. CHAUVIN Michel - « Civray » - BALLOTS - 02.43.06.67.51
- **Mutuelle Coups Durs** - M. CHANCEREL Bruno - « La Poirière » - BALLOTS - 02.43.07.36.29
- **Syndicat Défense Contre Ennemis des Cultures** - M. BRETON Serge - Le Pont Martin - BALLOTS - 02.43.06.64.24

Les acteurs économiques

ALGOPLAST	Zone Artisanale 02.43.06.91.80 contact@algoplast.com	Entreprise Plastique Alimentaire
Assistance Sud Mayenne Auto	« Bel-Air » 02.43.06.31.86	Dépannage voiture
ATB France	« L'orgerie »	Vente micro station et station d'épuration
L'Atelier	3 impasse des Bois 02.43.06.61.84	Bar, Restaurant
SARL BARAIS Patrick	17b route de Cossé 02.43.06.52.81 pbmballots@orange.fr	Menuiserie bois & PVC
BDN MOREAU David	Rte de la Roè 06.89.21.95.31 bdn.35@orange.fr	Intervention sur rats—souris—cafards—guêpes—frelons—puces et punaises de lit
BEZIER Gwénaël	3 b route de la Roè 02.43.06.98.43 gwenael.bezier@wanadoo.fr	Cloison sèche, isolation classique et par soufflage
BRIERE Samuel	19 route de Craon 02.43.06.52.37 ballots.auto.services@gmail.com	Garagiste et station service
CHAUVIN Mickaël	2 place du Commerce 02.43.06.52.90 chauvinmichael0111@orange.fr	Boulanger, pâtissier
CHESNEAU Agri Ouest	19 route de la Roè 02.43.06.52.93 david.gardan@chesneau.eu	Entreprise machines agricoles
CHEVALIER Christophe	4 impasse du Closeau 06.72.19.24.41 christophe.chevalier0625@orange.fr	Menuisier, aménagement des espaces extérieurs et intérieurs
Christelle B couture	Le Bois Gautier 06.31.40.72.35 christelle.bcouture@aol.com	Couturière, retoucheuse, confection robe de mariée
CUMA de Ballots CUMA de la Bruyère	ZA route de Craon 02.43.06.63.86	Coopérative d'utilisation de matériel agricole
ESC DI MARCO Adrien	ZA route de Craon 06.25.46.13.86 adrien.dm@free.fr	Electricité générale
ESCAPE VOYAGE	Zone Artisanale 02.43.06.52.52 escape-voyages@wanadoo.fr	Transport de voyageurs & scolaires
Les productions FONLUPT	11 route de la Roè 02.43.06.52.55 contact@fonlupt.fr	Entreprise de confection
Fil d'Histoire	30 rue Nationale 07.82.12.67.67 contact@fil-dhistoire.com	Création de costumes...
Le Fournil de Mélanie	Le Bois Rangeard 06.48.64.39.95 fournildemelanie@gmail.com	Pains, brioches, burgers sur commande
GILLOIS Thérèse-Marie	La Petite Forêt 06.15.38.09.79 tmgilloisavocat@orange.fr	Avocate activité dominante droit du travail, des sociétés
BRIERE-CHANTEUX SAS	Zone Artisanale 02.43.06.66.80 haubois.briere@gmail.com	Machines, matériel agricole, motoculture
IMAGIN'HAIR	11 rue de Paris 02.43.06.67.97	Salon de coiffure
JEGU TRAVAGRI	« Les Chaintres » 02.43.06.12.21	Entreprise de travaux agricoles, publics, terrassement, élagage
OMP	Zone artisanale 02.43.06.73.50	Tôlerie
SARL PROXI J&M Gaudin	32 rue Nationale 02.43.06.52.15 contact@proxi-ballots.fr	Alimentation, boucherie, charcuterie, traiteur
SORIEUX Vincent	1 impasse des Bois 02.43.07.64.45 vincent.sorieux@wanadoo.fr	Electricité, plomberie

ÉCOLE ALPHONSE LEFIZELLIER - RPIC BALLOTS - LIVRÉ LA TOUCHE - LA ROË

L'école publique accueille 123 élèves depuis la rentrée de septembre. Les élèves sont répartis en 5 classes.

Les élèves sont heureux de se retrouver après la période de confinement et les vacances scolaires.

Le thème retenu pour cette année scolaire est l'alimentation.

Les élèves n'ont pas pu se rendre à la bibliothèque suite au contexte sanitaire mais la bibliothèque est venue à nous ! Ils ont alors eu la possibilité d'écouter des histoires et de consulter divers albums et livres mis à disposition pour les classes.

Une animation sur le gaspillage alimentaire et le recyclage a été proposée aux élèves de l'école en lien avec la Communauté de Commune du Pays de Craon.

Les élèves de GS ont commencé le cycle de piscine à Craon. Il va se poursuivre jusqu'à mi-février.

De nombreux autres temps forts sont prévus au cours de l'année scolaire (voile à la Rincerie, sortie pédagogique, cinéma, spectacles...) mais ils devront s'adapter au contexte sanitaire.

Les élèves à partir de 6 ans sont masqués. Nous remercions les mairies du RPI pour le don de 2 masques par élève.

Une rentrée a été faite en janvier afin d'accueillir des élèves en toute petite section.

Vous pouvez toujours joindre l'école au 07.86.25.60.61 pour tout renseignement.

L'équipe enseignante 2020-2021

Classe PS-MS Mme BOULAY - ATSEM Gwladys CLAVIER

Classe PS-GS Mme THEARD — ATSEM Kibby LABARRE

Classe GS-CP Mme FRENEL

Classe CE1 –CM1 Mme GELU

Classe CE2-CM2 Mme ALLART

Bibliothèque

Laurent Cotto qui travaille à la bibliothèque de Craon est venu dans les différentes classes de l'école pour raconter des histoires et prêter des livres.

Piscine

Les élèves de grande section se sont rendus à la piscine de Craon pour réaliser 12 séances. Les CE1-CM1 vont débuter prochainement leurs séances.

Noël à l'école

Nous avons fêté Noël, le Père Noël est passé à l'école.

Différents cadeaux ont été découverts au pied du sapin de l'école : des jeux, des livres pour chaque classe, des nouveaux vélos pour la cour de récréation.

Les enfants ont reçu chacun un livre, les CM2 ont eu une calculatrice qui sera bien utile au collège. Les élèves se sont réunis dans leur classe autour d'un goûter. Ce fut un moment convivial et apprécié par les élèves.

La Directrice,

Mme THEARD

ÉCOLE SAINT ANTOINE

Pour l'année scolaire 2020-2021, l'école accueille 92 élèves, répartis en 4 classes

Classe de PS-MS-GS : Mme Alexandra LE ROUX- ASEM : Mme Nelly FOURNIER et Mme Cécilia TURMEL (remplaçante de Madame Fournier pendant ses congés))
Classe de CP-CE1 : Mme Marylène COUEFFÉ / Mme Adeline BOUTTIER
Classe de CE2-CM : Mme Ludivine RICHARD
Classe de CE2-CM : Mme Virginie RUPIN / Mme Adeline BOUTTIER

Deux nouvelles enseignantes (Mme Richard et Mme BOUTTIER) sont arrivées dans l'établissement à la rentrée.

Mme RUPIN Virginie, chef d'établissement de l'école St Antoine reçoit les familles le soir sur rendez-vous et le mardi toute la journée (tél : 02.43.06.52.29 ou Mail : ballots.stantoine@wanadoo.fr).

Bilan des projets d'année 2019/2020

Avec la participation des parents et grands-parents, chaque classe a réalisé une grande jardinière à partir de matériaux de récupération. Les 1ères plantations ont été faites mais les ateliers prévus en mars avec la Communauté de Communes et l'association Mayenne Nature Environnement n'ont pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire.

Juste avant le 1er confinement, le 6-7-8 mars 2020, les enfants ont proposé un spectacle chant choral. Ce spectacle avait pour thème « Les Emotions ». Tous les élèves de GS-CP-CE-CM des écoles du secteur de Craon se sont produits avec succès sur la scène de la salle du Mûrier.

Tout au long du confinement, les enseignants ont gardé un lien avec les élèves et les familles. La continuité pédagogique s'est très vite mise en place. Différents défis et projets se sont vécus sur cette période : « nos œufs géants », « Mr Jardin », le concours de photos,...Cette période a vu également le lancement du nouveau site internet :

www.ecolestantoine-ballots.fr

Tout au long de l'année 2020/2021, les élèves travailleront sur les différents continents et océans. La rentrée des classes s'est faite avec l'Afrique. Les enfants travailleront ensuite sur l'Amérique et l'Antarctique jusqu'en début 2021. Fin janvier, l'Asie s'invitera dans les classes puis nous finirons l'année en Europe. Si ma kermesse a lieu en fin d'année, les différents continents inspireront les danses du spectacle.
Retrouvez toutes les activités scolaires vécues par les élèves sur le nouveau site de l'école : www.ecolestantoine-ballots.fr

La bibliothèque « vient à l'école »
En cette période de crise sanitaire, les enfants ne se déplacent pas à la bibliothèque de Ballots. C'est M Laurent qui vient à l'école pour lire des livres aux élèves des classes de Maternelle et CP-CE1. M Cotto apporte également des livres qui restent à l'école sur toute une période

Les activités sportives :
En septembre-octobre 2020, les élèves de CE2-CM ont participé à trois jours d'activités à La Rincerie. Au programme : étude de l'écosystème forestier, voile, course d'orientation selon les groupes. Les CM1-CM2 ont fait des demi-journées de voile où ils ont découvert l'Optimist.

Les GS-CP-CE se rendront à la piscine de Craon au 3ème trimestre 2020-2021

Les activités artistiques
Alexandra, Dumiste à l'EEA (Etablissement d'Enseignements Artistiques) du Pays de Craon, est intervenue dans toutes les classes à raison d'une séance par semaine durent tout le 1er trimestre. En collaboration avec les enseignantes, le programme a été bâti autour du thème « les continents » en y insérant la découverte des instruments typique, le travail rythmique et l'apprentissage des chants.

Les autres activités culturelles prévues sont actuellement en pause en raison du COVID

Le Jardinage
Les activités de jardinage ont repris en octobre. Tulipes, anémones, narcisses et crocus ont été plantés par un groupe de chaque classe.

La directrice,

Mme RUPIN

Jeunesse

Quelques mots du Président

Au regard de la situation des derniers mois, il a fallut faire preuve de créativité et d'innovation pour rester en contact avec les 368 familles adhérentes . Dans ce contexte de confinement à la fois inattendu et inédit, l'association a su se renouveler pour continuer son accompagnement auprès des jeunes, familles et habitants : activités en visioconférences, appels téléphoniques, SMS, mails, etc... Concernant cette nouvelle période instable nous continuons le travail engagé, en essayant toujours d'apporter une touche de nouveauté.

Sourire, dynamisme, humour, convivialité sont des qualificatifs qui nous motivent chaque jour, qui nous portent afin de continuer à développer notre projet social. Je vous souhaite à tous une bonne Année 2021 , riche en projets et solidarité.

Le président, Simon GENDRY

Merci aux Bénévoles, Familles, Jeunes, Partenaires, Financeurs, Salariés ...

PROJETS JEUNES

415 jeunes

C'est :
un **LOCAL situé à Craon** pour tous les jeunes à partir de 11 ans , ouvert les mercredis et samedis . **Possibilité de manger sur place le mercredi** ouverture de 12h00 à 18h00.

Un service de transport GRATUIT si problème de mobilité.

Des **ANIMATIONS** pendant chaque période de vacances avec un programme d'activités riches et variés : sorties, grands jeux, activités manuelles, stages...

Des **ATELIERS** annuels : Cirque, robotique , jeux vidéos...

Un **ACCOMPAGNEMENT** adapté à ton, tes projets : séjours, sorties , échange interculturel, vide grenier...

ACCOMPAGNEMENT des groupes et des foyers de jeunes des communes : structuration, animations, suivi...

Des **actions de prévention** au sein des collèges et MFR...

PROJETS FAMILLES

140 familles

C'est :
des **SOIREES** , des **CONFERENCES** , des **TEMPS d'échanges** pour les parents abordant différentes thématiques.

Des **ATELIERS divers : Habilités parentales, cirque, massage** permettant de développer une communication différente avec son, ses enfants.

Des animations **PARENTS / ENFANTS** autour de la cuisine, du jeu..., des **SORTIES** familiales + un programme d'animations estivales dynamique mélangeant activités et sorties.

Le **CLAS** (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) encadré par des bénévoles et un animateur jeunesse.

NOUVEAUTES à venir

Une malle pédagogique **RESSOURCES** avec des bouquins , et des vidéos (Prêt GRATUIT)

Des temps d'échanges sous forme de cycle entre parents sur des thématiques d'actualités.

PROJETS HABITANTS

C'est avant tout Un **accueil chaleureux** réalisé par notre équipe de salariés.

Une réponse à vos questions , un accompagnement adapté dans vos projets...

En libre ACCES :
presse quotidienne, café, thé, PC avec internet ... et plein de bonne humeur !

illimité

Et depuis l'année dernière le lancement d'un **Atelier COUTURE**, avec quelques 30 participants âgés de 17 à 75 ans.

PROJETS ASSOS

C'est une mise à disposition de matériels aux associations locales : **éco cup, tentes chapiteau, vidéo projecteur, percolateurs, maquillage...** Renseignements auprès de la structure

20 Assos

ET un ACCOMPAGNEMENT adapté pour les associations du territoire pouvant se traduire par une aide technique , recherche de financement, une aide méthodologique : aide à la structuration de la vie associative, formation...

c'est aussi un espace pour communiquer sur ces manifestations.

N'hésitez pas à nous apporter affiches et tracts.

Renseignements et Horaires d'ouverture

Tel : 02 43 09 09 69 / 06 86 80 08 75
mail : equipe@lenullepartailleurs.fr
Site internet : www.lenullepartailleurs.fr

6 Rue de la Tour de Guêt — 53400 Craon

Hors vacances scolaires
Mardi, jeudi , samedi : 9h00-12h00 / 13h30-17h00
Mercredi : 9h00-18h00
Vendredi : 9h00-12h00 / 13h30-18h00

Vacances scolaires :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h / 13h45 à 18h00

Communauté de Communes

Les élections municipales ont entraîné une nouvelle composition du conseil de la communauté de communes du pays de Craon. Maxime CHAUVIN notre premier adjoint et Alexia DALIFARD notre deuxième adjointe sont ainsi devenus **conseillers communautaires. Le premier adjoint** a, de plus, été élu **vice-président** en charge des **finances. Christophe LANGOUET, maire de Cossé le Vivien est le président.**

Organigramme des élus

Les référents communaux

Culture : Christine PAILLARD

Voirie : Christel JEGU

Santé : Alexandre BOCHER

Tourisme : François QUARGNUL

Eau / Assainissement : Gaël HOUDELINE

Logement / Bâtiment : Maxime CHAUVIN

Des travaux à la Rincerie :

Long de 200m et haut de 7,5m, le barrage de la Rincerie retient entre **700.00 et 1,2millions M3** d'eau sur **66ha**. Il est alimenté par le cours d'eau **"l'Uzure".** Ces caractéristiques le classent en catégorie C, une catégorie soumise à une réglementation très stricte. Dans ce contexte, la direction régionale de l'aménagement de l'environnent et du logement a exigé que **la vanne de vidange de fond** puisse être régulièrement **manœuvrée, au minimum une fois par an.** Or, cette vanne ne fonctionne plus depuis 1989, elle n'est plus étanche. Des travaux s'imposaient. Le chantier a débuté en **novembre** et devrait s'achever **au printemps.**

De novembre à décembre 30 à 35 camions par jour se sont chargés de ravitailler les 22.000 tonnes de cailloux nécessaires.

Poste climatique météo France

Tenu bénévolement par M. Yves GARNIER

EAU RECUEILLIE EN MILIMÈTRES AU PLUVIOMÈTRE DE BALLOTS

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
JANVIER	103.1	49.7	55.1	40.1	73.1	121.4	64.3	103.1	38.6	96.1	50.4	92.9
FÉVRIER	34.9	94	55.5	9.1	53.9	146.2	74.1	69.7	59.5	47.6	55.1	74.6
MARS	36.5	69.9	13.5	23.2	78.6	33	20.9	97.4	34.3	132.3	58.9	79.0
AVRIL	97.6	21.7	14.6	134.1	45.6	62.1	54.7	55.6	26.7	64.2	40.8	53.3
MAI	95.1	36	23.2	61	67.3	67.4	57.4	40.6	55.4	52.7	37.0	30.0
JUIN	68.8	36.5	49.2	70.2	56.6	48.1	23.8	124.1	68.2	144.8	86.0	82.7
JUILLET	32.4	18.9	64.1	61.1	72.3	60.9	40.0	13.9	33.8	14.9	11.5	4.6
AOÛT	9.4	32.9	109.6	15.4	15.2	122.7	114.1	10.5	52	25.6	50.5	138.3
SEPTEMBRE	14.8	60.5	33.6	121	31.8	35.8	51.1	48.7	78.7	8.1	43.7	73.6
OCTOBRE	39.8	70.5	21.5	150	114.3	59.2	27.4	29.4	26.4	37.4	143.4	94.4
NOVEMBRE	133.7	96.2	24.3	57.2	102.6	87.8	62.4	85.4	47.1	97.8	175.6	28.6
DÉCEMBRE	125.2	89.3	118.1	146.5	106.2	79.4	36.9	14.3	98.1	83.0	103.8	143.4
TOTAL	**791.3**	**676.1**	**582.3**	**888.9**	**817.5**	**924**	**627.1**	**692.7**	**618.8**	**804.5**	**856.7**	**895.4**

Nos déchets

Les sites des conteneurs ne doivent pas devenir des décharges publiques.

Rappelons que tout contrevenant est passible d'une **amende de 50 €.**

Pour les jours de collecte, se référer au calendrier distribué par la Communauté de Communes. Information également disponible en mairie ou sur le site internet de la Communauté de Communes.

Nouveau service uniquement sur Ballots depuis le 1er décembre 2020 :

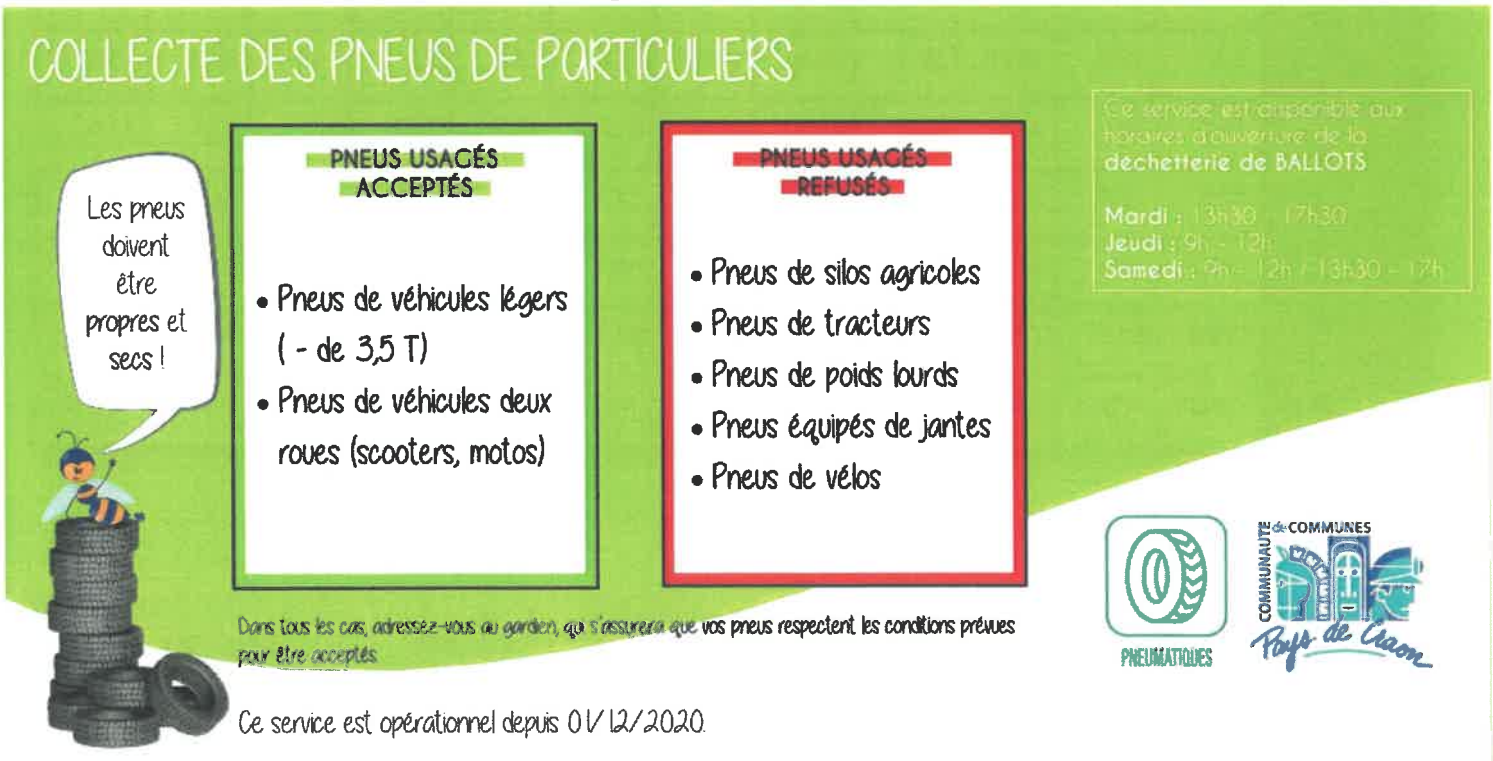

Bassin de l'Oudon

Bassin de l'Oudon

Installation et programme d'actions du Syndicat du Bassin de l'Oudon

Le Syndicat du Bassin de l'Oudon est une collectivité qui intervient pour l'aménagement et la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant. Le bassin versant est un territoire géographique qui correspond à l'ensemble de la surface recevant les eaux qui circulent naturellement vers un même cours d'eau. Un bassin versant se délimite par des lignes de partage des eaux (ligne de crêtes), frontières naturelles dessinées par le relief.

Suite aux élections municipales, l'installation du Syndicat s'est déroulée le 25 septembre 2020. Les 53 délégués désignés par les collectivités membres pour siéger au Syndicat du Bassin de l'Oudon se sont réunis au Parc des Expositions de Segré. Monsieur Gilles Grimaud a été réélu Président, il sera épaulé par 7 vice-présidents.

Cette année marque aussi la signature du nouveau contrat territorial « eau ». Ce contrat se distingue par son côté multithématique pour la restauration des milieux aquatiques, l'amélioration de la qualité des eaux et la gestion quantitative de la ressource en eau. Il est défini pour une durée de 3 ans. (Pour en savoir plus : www.bvoudon.fr)

11 agents sont missionnés pour accompagner les élus dans leurs décisions et mettre en œuvre ces actions.

Ce nouveau contrat prévoit notamment des actions pour l'amélioration de la qualité de l'eau, avec des conseils et prestations agricoles destinés aux exploitants agricoles du bassin de l'Oudon.

3 types de prestations sont proposés : accompagnement collectif, diagnostic changement de système, diagnostic écoute-conseil.

L'accompagnement collectif permet aux exploitants de travailler sur différentes thématiques de progrès, comme l'autonomie alimentaire, la réduction de l'usage des produits phytosanitaires, la préservation et la restauration des sols ou encore les leviers d'adaptation au changement climatique. Ces collectifs agricoles sont des lieux d'échanges privilégiés, qui permettent le partage des succès et des difficultés, et la diffusion de pratiques innovantes sur le territoire.

Echange de pratiques entre agriculteurs pour limiter l'utilisation de produits phytosanitaires

Les diagnostics changement de système permettent un accompagnement individuel poussé aux exploitants qui souhaitent mettre en place des évolutions conséquentes sur leur exploitation, vers des pratiques plus écologiques et vertueuses en terme de qualité de l'eau : augmentation de la surface en herbe, diminution du chargement, diversification des cultures et allongement des rotations, limitation du travail du sol et limitation de l'usage de pesticides, ajustement de la stratégie de désherbage, multiplication et diversification des couverts …

Les diagnostics écoute-conseil sont destinés aux exploitants moins avancés dans une démarche agro-environnementale. Ils permettent à l'exploitant de faire le point sur son exploitation et de repérer d'éventuelles pratiques à risques pour la qualité de l'eau.

Pour tout renseignement : au 02 41 92 52 84 ou contact@bvoudon.fr, 4 rue de la Roirie 49500 Segré en Anjou Bleu.

En partenariat avec :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

PAYS DE LA LOIRE

LA MAYENNE

anjou

POLLENIZ

PROTÉGER LE VÉGÉTAL ET NOTRE ENVIRONNEMENT

Polleniz s'organise pour s'adapter à la diversité de ses activités et de ses adhérents

Polleniz, association qui accueille tous les propriétaires et détenteurs de végétaux et produits végétaux, est en charge de la santé du végétal. Son nouveau président, Roland FOUCAULT, élu lors de l'Assemblée générale du 23 septembre 2020, a émis la volonté d'avoir un représentant dans chaque département où Polleniz mène des actions. Il sera donc secondé par 4 vice-présidents : Alain Colas (Loire Atlantique), Catherine Girault (Sarthe), Richard Chamaret (Mayenne) et Jacques Rauturier (Vendée). Alain Pelloquin (trésorier), Luc Normand (trésorier adjoint), François Ouvrard (secrétaire), Claude Charron (secrétaire adjoint) complètent le bureau.

Le conseil d'administration est maintenant composé de 18 membres qui représentent les adhérents de chaque collège et de chaque département.

L'adhésion Polleniz est ouverte aux professionnels de la filière végétale, aux collectivités territoriales et EPCI, aux jardiniers amateurs et aux propriétaires d'espaces végétalisés et aux opérateurs de luttes collectives. Les adhérents sont donc répartis en 4 collèges et bénéficient d'offres de services dédiés.

Polleniz applique le concept clé de la prévention, de la surveillance et de la lutte contre des dangers sanitaires, des organismes nuisibles, des organismes émergents et des espèces exotiques envahissantes ayant des impacts négatifs sur l'économie, l'environnement et/ou la santé publique.

Entre autres, l'association met en œuvre la lutte collective contre les chenilles urticantes (processionnaires du pin, du chêne, Bonbyx cul brun...). Elle anime et coordonne la lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants (RAE) grâce à son réseau de piégeurs bénévoles. Polleniz propose aussi aux communes d'adhérer à un plan d'action collectif frelon asiatique qui permet de mettre rapidement en œuvre une intervention en cas de détection d'un nid et d'assurer le suivi de la population de frelons asiatiques sur le territoire. Polleniz a également mis en place un plan d'action contre l'Ambroisie à feuilles d'armoise et la Berce du Caucase. Ces plantes exotiques envahissantes représentent des réels enjeux de santé publique et environnementaux.

En outre, Polleniz c'est aussi un réseau de salariés et d'adhérents experts dans les domaines de la protection des végétaux, de la biodiversité et des problématiques de santé, qui peuvent vous accompagner aussi sur vos besoins d'expertises en santé des végétaux et en environnement comme vos besoin de formation.

Les collaborateurs sont répartis sur toute la région dans des antennes départementales que vous pouvez contacter pour obtenir plus de renseignements sur les actions.

Polleniz 53

Responsable d'antenne : Fabien ANGOT

Élu départemental référent : Richard CHAMARET

17 bd des Manouvriers

Zone artisanale

53810 CHANGÉ

02.43.56.12.40

polleniz53@polleniz.fr

www.polleniz.fr

Ambroisie à feuilles d'armoise

SOMMAIRE

⇒ Mot du maire _____page 1
⇒ Mot de la sénatrice _____page 2
⇒ Action sociale_____pages 3 et 4
⇒ Finances _____page 5
⇒ Chiffres comparatifs _____page 6, 7 et 8
⇒ Voirie _____pages 9 et 10
⇒ Communication _____pages 11 et 12
⇒ Commissions communales_____pages 13 et 14
⇒ Rétrospective 2020 _____pages 15 et 16
⇒ Portrait d'une entreprise _____pages 17 et18
⇒ Nos pompiers _____pages 19 et 20
⇒ L'Agriculture _____page 21
⇒ Balayage mécanique _____page 22
⇒ Etat-Civil / élections _____page 23
⇒ Services administratifs _____page 24
⇒ Permanences / recensement / bruit de voisinage ____page 25
⇒ Infos pratiques_____page 26
⇒ Tarifs 2021 _____pages 27 et 28
⇒ Liste des associations _____page 29
⇒ Les acteurs économiques _____page 30
⇒ Vie scolaire
    * Ecole Alphonse Lefizellier _____pages 31 et 32
    * Ecole Saint Antoine _____pages 33 et 34
⇒ Nulle part Ailleurs_____page 35
⇒ La Communauté de Communes _____page 36
⇒ La Rincerie _____page 37
⇒ Poste climatique _____page 38
⇒ Nos déchets _____page 39
⇒ Le Bassin de l'Oudon _____page 40
⇒ Polleniz_____page 41

Directeur de la publication : François QUARGNUL — Rédaction: Evelyne CLAEREBOUT

Photos : Denis LOUAISIL — Mise en page : Axelle FERRE

Impression : moyens techniques de la mairie pour les 600 exemplaires

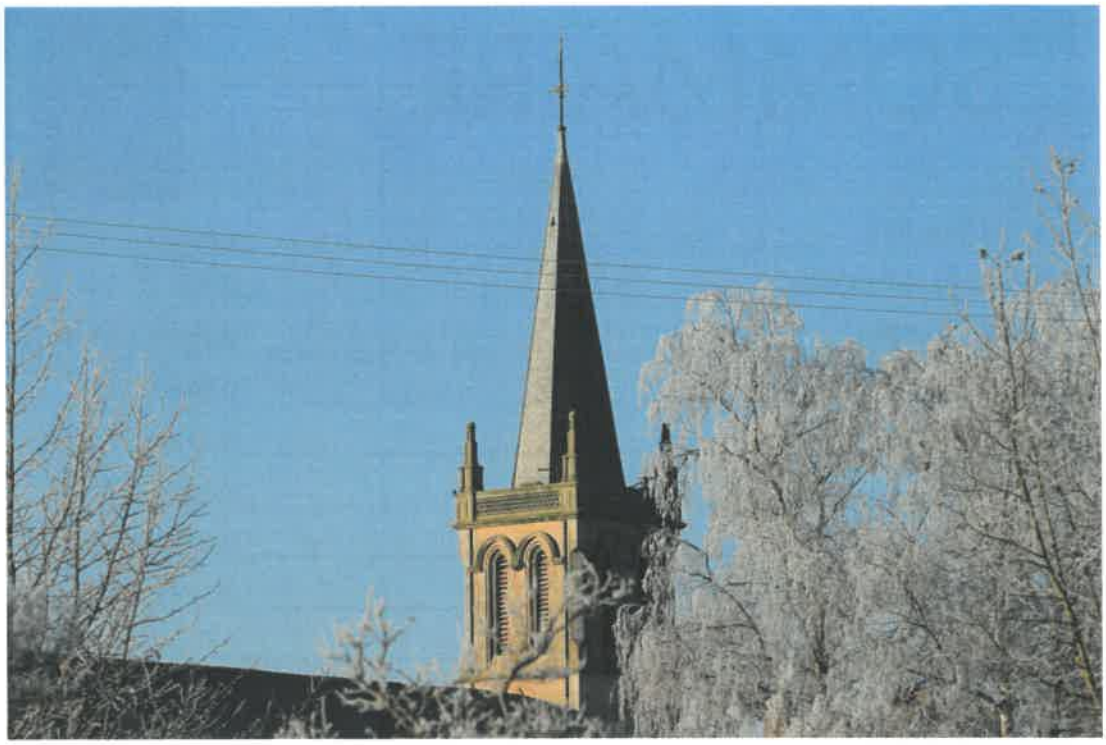

Vous venez de vous installer à Ballots ?

N'hésitez pas à vous présenter à la mairie pour recevoir toutes les informations utiles à votre qualité de vie.

MAIRIE DE BALLOTS

Rue Nationale

53350 BALLOTS

Tel : 02.43.06.52.08 / fax : 02.43.06.96.21

email : mairie@ballots.fr

Horaires :

Le lundi, mercredi et jeudi : de **09h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00**

Le mardi : de **09h00 à 12h30**

Le vendredi : de **09h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.**